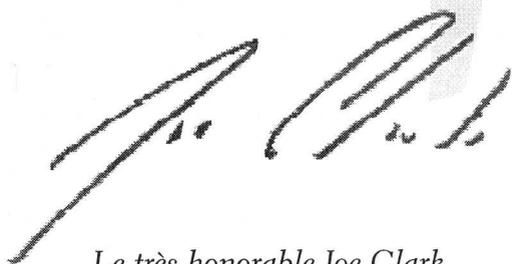


« Seule une poignée de
pays peut prétendre
modeler le monde
dans lequel nous allons
vivre au 21^e siècle.
Le Canada peut-être, à
condition... que nous
ayons la vision et le
leadership nécessaires
pour décider d'abord
de notre avenir à nous. »



Le très honorable Joe Clark

TABLE DES MATIÈRES

.....

UN MESSAGE DE JOE CLARK

BÂTIR UNE ÉCONOMIE DYNAMIQUE ADAPTÉE AU 21^e SIÈCLE 1

RENFORCER LES COLLECTIVITÉS CANADIENNES 11

GOUVERNER AVEC INTÉGRITÉ 23

.....

2000 NOV. - 6 (1524)

Un message de Joe Clark

Dans cette élection, les Canadiens et les Canadiennes vont être appelés à décider de l'avenir du Canada.

Seule une poignée de pays peut prétendre modeler le monde dans lequel nous allons vivre au 21^e siècle. Le Canada peut-être, à condition... que nous ayons la vision et le leadership nécessaires pour décider d'abord de notre avenir à nous.

L'avenir du Canada est menacé

Le gouvernement Chrétien menace l'avenir du Canada. Les Libéraux n'ont aucun plan pour notre pays. Après cinq longues années au pouvoir, ils sont épuisés et à court d'idées. Pire encore, ils nous tirent en arrière :

- Les compressions budgétaires des Libéraux ont menacé les soins de santé des Canadiens. À quelques semaines d'une élection, voilà qu'ils promettent enfin de réinjecter des fonds dans le système, mais il nous faudra des années – et beaucoup plus que des promesses en l'air – pour réparer leurs dégâts.
- À l'heure où l'éducation est la clef de la prospérité personnelle et nationale, l'endettement des étudiants n'a jamais été aussi élevé, et l'exode des cerveaux prive le Canada de milliers de jeunes qui sont parmi nos meilleurs espoirs.
- Les Libéraux n'ont cessé d'augmenter nos taxes et nos impôts. Depuis 1993, ils sont venus chercher 24 milliards de dollars de plus dans les poches des Canadiens et des Canadiennes qui travaillent fort. Malgré une économie en pleine effervescence, les Canadiens ont un revenu net inférieur à celui qu'ils avaient il y a sept ans.
- Des milliards de dollars de fonds publics mal gérés ont été gaspillés dans des exercices de déménagement d'entreprises d'une circonscription libérale à une autre, dans des subventions à des clubs de golf et à des hôtels de luxe, sans oublier la fameuse fontaine de 200 000 dollars dans la ville natale du Premier ministre.

Jean Chrétien se fiche de votre argent et encore plus de votre avis. S'il a décidé de déclencher cette élection, c'est qu'il pense pouvoir la remporter. Voilà pourquoi il dépense 200 millions de dollars dans une élection précoce – après moins de trois ans et demi en fonction – avant même d'avoir terminé le travail pour lequel il avait été élu.

Le temps est venu d'adresser un message très clair à M. Chrétien. Le temps est venu de lui dire qu'il ne doit pas compter systématiquement sur votre vote.

Le changement, en toute confiance!

Les progressistes-conservateurs croient dans les valeurs canadiennes sur lesquelles ce pays a été fondé, c'est-à-dire la famille, la communauté, la diversité, l'initiative individuelle et la générosité de cœur.

À partir de ces valeurs, notre équipe a dressé un plan pour garantir l'avenir du Canada. Notre vision est celle d'un Canada où les citoyens seront incités à offrir ce qu'ils ont de mieux, un Canada où l'on fera tout pour réussir et pour assumer un rôle de premier rang dans un monde qui évolue rapidement.

Beaucoup de gens me demandent pourquoi je suis revenu à la politique.

La réponse est simple : je suis profondément attaché à ce pays.

Je veux que les Canadiens et les Canadiennes récupèrent, à part égale, les retombées d'une économie en plein essor – en réduisant les impôts et la dette nationale dans l'équité, la transparence et l'équilibre.

Je veux renforcer les collectivités du Canada – en garantissant l'avenir des soins de santé et celui de notre environnement, et en réinvestissant dans l'éducation.

Je veux restaurer l'intégrité du gouvernement – en renforçant le rôle des simples députés, en permettant davantage le vote libre et en mettant un terme au gaspillage des fonds publics.

Je sais que les Canadiens et les Canadiennes ont toute la créativité et toute l'ingéniosité voulues pour faire en sorte que notre avenir nous soit favorable... mais encore faut-il que nous prenions les bonnes décisions maintenant.

Les Canadiens et les Canadiennes ont un choix à faire à l'occasion de ces élections. Vous pouvez envoyer un message clair à Jean Chrétien en votant pour l'équipe progressiste-conservatrice, une équipe qui a de l'expérience, qui est intègre et qui a des idées.

Le plan progressiste-conservateur pour assurer l'avenir du Canada
Le changement, en toute confiance!



Le très honorable Joe Clark, député
Chef
Parti progressiste-conservateur du Canada

LE PLAN FINANCIER PROGRESSISTE-CONSERVATEUR : les facteurs fondamentaux de l'économie

Les politiques économiques du Canada doivent à la fois répondre à nos valeurs nationales et correspondre aux réalités planétaires. Les buts auxquels notre société est la plus attachée dépendent, en effet, du développement de notre économie. Si nous ne renforçons pas les bases de notre économie, nous ne pourrions pas nous permettre d'avoir au Canada un système de santé publique de tout premier ordre, un enseignement public de qualité et un régime de protection sociale sur lequel les gens peuvent effectivement compter.

En raison de la conjoncture internationale et de l'Accord de libre-échange, l'économie canadienne se porte, certes, assez bien, mais la gestion économique de l'actuel gouvernement libéral est remarquable surtout par le nombre d'occasions qu'il n'a pas su saisir. Dans tous les autres pays, l'investissement est en augmentation, alors que notre propre part des investissements directs étrangers a, elle, baissé. Ce qui est encore plus inquiétant, cependant, c'est que dans une Amérique du Nord qui vit actuellement la plus longue période d'expansion économique depuis la Seconde guerre mondiale, le niveau de vie des Canadiens est en état de stagnation. D'autres pays ont progressé, mais les familles canadiennes, elles, n'ont pas touché leur juste part des dividendes sociaux. Selon les analyses de Statistique Canada, le niveau de vie des Canadiens accuse une infériorité de 30 à 35 p. 100 par rapport aux Américains. Si notre niveau de vie poursuit la baisse actuellement constatée, dans dix ans nous aurons au Canada un niveau de vie de moitié inférieur à celui des États-Unis.

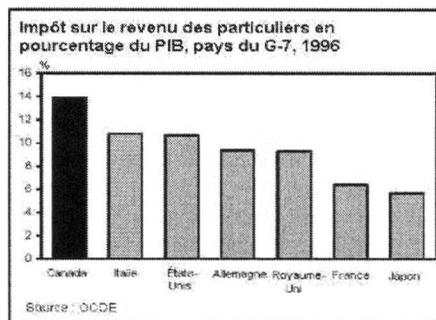
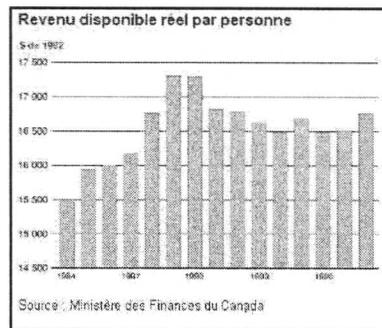
Notre performance économique est handicapée par une fiscalité qui frappe trop lourdement les particuliers et les entreprises. Trop d'impôt nuit à la compétitivité de nos entreprises, contribue à l'exode des cerveaux et rabaisse le niveau de vie des familles canadiennes. Il nous faudra adopter des mesures énergiques pour rembourser la dette nationale et améliorer par là même notre position sur les marchés internationaux.

Le Canada va devoir adopter un nouvel ordre du jour si l'on veut que les Canadiens puissent bénéficier pleinement des possibilités que leur offre le nouveau millénaire. Un gouvernement progressiste-conservateur assurerait aux Canadiens un environnement économique leur permettant de tenir leur rang dans le monde et de prospérer dans une économie sans frontières.

LE SOUTIEN AUX FAMILLES CANADIENNES

Le revenu disponible est en baisse. À l'heure actuelle, les Canadiens versent en moyenne 47 p. 100 environ de leur revenu à l'impôt. Depuis 1993, les rentrées fiscales ont augmenté de 40 milliards de dollars, y compris une augmentation de 24 milliards de dollars au titre de l'impôt sur le revenu des particuliers. Entre 1992 et 1997, la ponction fiscale sur le budget des familles a augmenté de 15 p. 100

en moyenne. Alors qu'aux États-Unis, depuis 1990, le revenu net disponible par habitant a augmenté de plus de 10 p. 100, au cours de la même période le revenu réel disponible des Canadiens a subi une baisse de 8 p. 100.



Relever le seuil d'imposition des Canadiens

Selon nous, les travailleurs canadiens devraient pouvoir garder une plus grande part de ce qu'ils touchent en salaire. En relevant le seuil du revenu redevable de l'impôt, on allégerait le fardeau fiscal de tous les contribuables et en particulier des personnes à faible ou moyen revenu.

- Un gouvernement progressiste-conservateur majorerait l'exemption personnelle de base, la portant de 7 231 dollars actuellement à 8 000 dollars en l'an 2001, à 9 000 dollars en 2002, à 10 000 dollars en 2003, à 11 000 dollars en 2004 et à 12 000 dollars d'ici 2005. Cela retirerait des rôles d'imposition les noms de 2,3 millions de Canadiens. Bien qu'il s'agisse là des personnes les moins à même de payer, elles sont tout de même imposées par le gouvernement actuel. Ce changement pourrait épargner à certains contribuables jusqu'à 1 100 dollars par an (impôts fédéral et provincial).

Alléger la charge fiscale des familles canadiennes

Sous sa forme actuelle, l'impôt sur les particuliers n'aide guère les familles avec des enfants. Il est indispensable d'alléger les impôts des familles canadiennes et en particulier des familles à revenu moyen.

- Un gouvernement progressiste-conservateur soulagerait les familles canadiennes en portant à 12 000 dollars d'ici 2005 le montant de l'exemption de marié ou l'équivalent. Cela veut dire que les familles à revenu unique, y compris les familles monoparentales ne seraient imposées qu'à partir de 24 000 dollars.
- Un gouvernement progressiste-conservateur instaurerait aussi un crédit d'impôt pour enfant d'un montant de 1 176 dollars par enfant, l'équivalent d'une réduction d'impôt de 200 dollars. Cela élargirait les possibilités offertes aux Canadiens en matière d'éducation des enfants, d'activité professionnelle et de vie familiale.
- Ces mesures permettraient aux familles canadiennes, et en particulier aux familles à revenu unique, d'épargner chaque année des milliers de dollars.

Planification de la retraite

À l'heure actuelle, les Canadiens ne peuvent pas mettre plus de 25 p. 100 de leur REER ou de leur RPA dans des placements non canadiens. Cette limite purement arbitraire pénalise les investisseurs lorsque le rendement des placements étrangers est supérieur au rendement des investissements effectués au Canada. L'équité exigerait que l'on autorise les Canadiens à mettre une plus grande part de leur fonds de retraite dans les placements qui leur semblent les meilleurs, sans qu'entrent en ligne de compte des considérations d'ordre géographique.

- Un gouvernement progressiste-conservateur relèverait la limite imposée aux investissements étrangers dans le cadre des REER et des RPA, offrant ainsi aux Canadiens la possibilité de mettre 50 p. 100 de leur fonds de retraite dans les placements qui leur semblent les meilleurs, sans tenir compte de considérations d'ordre géographique. Cela aiderait les Canadiens à mieux économiser pour leur retraite et réduirait par là même les charges du gouvernement fédéral.

Pour faire face à l'augmentation du coût de l'énergie

Que ce soit en raison de l'augmentation du prix de l'essence, du prix de marchandises devant être transportées ou à cause d'une hausse des coûts de chauffage, les Canadiens n'échappent pas à l'augmentation du coût de l'énergie. Or, l'augmentation des coûts énergétiques pèse sur le budget des familles et il y aurait lieu d'aider les Canadiens à supporter cette augmentation en décrétant un certain nombre d'allègements fiscaux.

Baisse des taxes d'accise sur l'essence et le carburant diesel

- Un gouvernement progressiste-conservateur supprimerait immédiatement, pour une année, la surtaxe de 1,5 cent le litre qui frappe l'essence.

- Un gouvernement progressiste-conservateur ramènerait la taxe d'accise fédérale sur le carburant diesel de 4 cents le litre à 2 cents le litre, pour une période d'un an.
- Un gouvernement progressiste-conservateur encouragerait les conducteurs à utiliser des carburants à faible teneur en soufre en baissant, pour deux ans, de quatre cents le litre la taxe d'accise fédérale sur ces carburants.

Suppression de la TPS sur le mazout de chauffage

- Un gouvernement progressiste-conservateur supprimerait pour un an la TPS sur le mazout de chauffage domiciliaire.

Au bout de cette période d'un an, on examinerait les conditions du marché avant de procéder à un quelconque ajustement.

UN GOUVERNEMENT QUI POURSUIT UNE POLITIQUE FINANCIÈRE RESPONSABLE

Les Canadiens méritent, certes, un allègement de l'impôt, mais ils méritent aussi d'avoir un gouvernement qui poursuit une politique financière responsable. Cela veut dire une politique qui assure le remboursement de la dette pour permettre à notre économie de se développer vis-à-vis de nos concurrents. Cela suppose que l'on dépense à bon escient l'argent des contribuables. Notre capacité de remboursement de la dette croît au même rythme que notre économie. Une stratégie fiscale propre à favoriser le développement économique et à éliminer les gaspillages budgétaires nous permettra, si elle s'accompagne d'un plan de remboursement de la dette, de léguer aux futures générations un pays stable, compétitif et prospère.

Procéder au remboursement de notre hypothèque nationale : le plan progressiste-conservateur pour se débarrasser de la dette

Sous les Libéraux, la diminution de la dette se fait un peu au petit bonheur la chance et non pas de manière planifiée. Pourtant, le remboursement de la dette nationale est un objectif politique fondamental.

Après l'Italie, c'est le Canada qui, de tous les pays du G7, a la dette la plus élevée par rapport au PIB.

Si le Canada entend renforcer sa compétitivité sur les marchés internationaux, il nous faut absolument assurer le remboursement de l'hypothèque qui pèse sur notre pays. À l'heure où nous sommes, on ne trouve dans le budget fédéral aucune rubrique consacrée au remboursement de la dette.

Il serait temps de prendre en compte l'intérêt des générations futures et d'assainir notre situation financière.

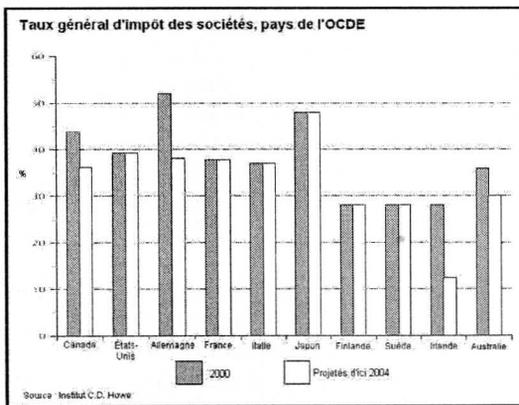
- Un gouvernement progressiste-conservateur ferait voter un calendrier de remboursement de la dette prévoyant le

remboursement complet d'ici 25 ans.

- Il faudrait, sur le principal, rembourser 25 milliards de dollars au cours des cinq prochaines années.
- Nous instituerions une rubrique budgétaire particulière et publierions, chaque année, les dernières données concernant le remboursement de la dette.
- Un gouvernement progressiste-conservateur ferait voter une loi sur l'équilibre budgétaire prévoyant un certain nombre d'exceptions applicables aux urgences nationales ou à certaines situations précisément définies, et vraisemblablement rares.
- Un gouvernement progressiste-conservateur réduirait les gaspillages de l'administration et affecterait au remboursement de la dette 1,3 p. 100 des actuels engagements budgétaires.

RENFORCER LA COMPÉTITIVITÉ DES ENTREPRISES CANADIENNES

Par rapport aux autres pays, les entreprises canadiennes sont plutôt lourdement imposées. De toutes les nations du G7 – c'est-à-dire nos principaux partenaires commerciaux – tous, sauf l'Italie, ont un taux d'imposition des entreprises moins élevé que le Canada, et nous occupons le même rang si l'on étend la comparaison à l'ensemble des pays de l'OCDE. Or, cela désavantage le Canada vis-à-vis de la concurrence internationale. Il est manifeste que compte tenu de l'économie planétaire, il nous faut un régime fiscal qui soit, lui aussi, compétitif. Une baisse sensible des impôts et



une réforme fiscale créeront de nouveaux emplois pour les Canadiens.

D'autres pays ont fait de la réforme fiscale un levier de développement économique, chose que les dirigeants canadiens n'ont pas su faire.

Pour attirer des capitaux au Canada, et pour les y garder, il faut que l'impôt des sociétés soit aligné sur les taux en vigueur dans les autres pays.

Baisse de l'impôt des sociétés

- Un gouvernement progressiste-conservateur abaisserait les taux de l'impôt des sociétés, les alignant sur la moyenne des pays de l'OCDE, donnant, d'ici cinq ans, un taux global qui, si l'on cumule les impôts fédéraux et les impôts provinciaux, serait d'environ 35 p. 100. Cela voudrait dire, compte tenu de l'impôt des sociétés perçu par les gouvernements provinciaux, que l'on ramènerait à environ 20,5 p. 100 le taux de l'impôt fédéral sur les sociétés. Toute baisse de l'impôt des sociétés augmente le revenu de l'entreprise, lui donnant les moyens de s'agrandir et de créer des emplois au Canada.
- Un gouvernement progressiste-conservateur ramènerait à 50 p. 100 le taux d'inclusion des gains en capital applicable aux entreprises. Aujourd'hui, nous imposons les gains en capital à un taux qui est presque le double du taux en vigueur aux États-Unis, ce qui favorise notamment l'exode des cerveaux vers les États-Unis.

Exode des cerveaux et impôt sur les gains en capital des particuliers

Le Canada perd, au profit des États-Unis, un trop grand nombre de ses ingénieurs, de ses chercheurs, de ses médecins, de ses infirmières, de ses gestionnaires et autres professionnels. À terme, cela ne manquera pas de nuire à notre bien-être économique. Il importe de freiner le plus rapidement possible l'exode des cerveaux. Ce n'est pas seulement un problème de nombre mais un problème proprement qualitatif car, souvent, ce sont nos meilleurs éléments que nous perdons au profit des États-Unis. Le problème se pose avec une acuité particulière dans le secteur des hautes technologies.

L'actuel premier ministre a eu l'occasion de dire à des jeunes Canadiens qui critiquaient notre fiscalité qu'ils pouvaient toujours s'expatrier. Or, lorsque le Canada voit partir ses meilleurs éléments, ses jeunes les plus productifs et les plus innovateurs, il perd le capital et le talent qu'exige toute amélioration de sa productivité.

Statistique Canada a récemment diffusé des chiffres montrant que le nombre de travailleurs canadiens spécialisés s'expatriant aux États-Unis était passé de 24 206 au cours de la période 1995-1996 à 62 131 en juillet 2000. C'est un peu comme si la population de la ville de Newmarket, en Ontario, déménageait en bloc aux États-Unis!

L'élimination de la taxe sur les gains en capital est le moyen le plus direct de déverrouiller les capitaux et de favoriser le financement des entreprises par la vente d'actions au public. L'exemple américain montre que la baisse, en 1997, de l'impôt sur les gains en capital a entraîné une augmentation directe de la valeur boursière des entreprises cotées et a permis d'attirer une plus grande part de capitaux internationaux. Entre 1996 et 1998, la valeur nette des investissements étrangers aux États-Unis a plus que doublé.

Allan Greenspan, président de la Réserve fédérale, a déclaré en 1997, peu après la baisse des taux d'imposition applicables aux gains en capital, que si l'impôt sur les gains en capital était éliminé, il est vraisemblable qu'à plus ou moins court terme le développement économique entraînerait une augmentation des revenus soumis à l'impôt sur le revenu des particuliers et des entreprises. L'imposition des gains en capital a surtout pour effet de nuire à l'entreprise et de brider l'apport de capitaux.

« L'impôt sur les gains en capital ne rapporte pas beaucoup au gouvernement, est injuste envers ceux qui ont fait tant d'efforts, et fait en définitive plus de mal que de bien. M. Clark a raison. Cet impôt devrait être supprimé. »
Ottawa Citizen, le 31 mai 2000

- Un gouvernement progressiste-conservateur supprimerait immédiatement l'impôt sur les gains en capital des particuliers.

La nouvelle économie

Le secteur des technologies de l'information est un des secteurs de notre économie qui progresse le plus vite. L'essor de ce secteur et le développement du commerce électronique que cela a permis sont deux des facteurs qui ont le plus influé sur la dynamique de notre environnement commercial. Or, toutes les entreprises vont devoir s'adapter à cette nouvelle économie sous peine de perdre des parts de marché. Le gouvernement a un grand rôle à jouer au niveau de l'éducation et de la mise à disposition des ressources, aussi bien pour les consommateurs que pour les entreprises, afin de permettre aux Canadiens de profiter pleinement du potentiel de développement que recèle le domaine des technologies de l'information.

Plus que jamais, c'est la connaissance qui nourrit le développement économique, stimule la création d'emplois et entraîne une amélioration de notre niveau de vie et de la qualité même de notre existence. Pourtant, des principaux pays de l'OCDE, un seul est plus mal placé que le Canada en matière de recherche et développement (à peine 1,61 p. 100 du PIB).

Le régime canadien de crédit d'impôt pour la recherche scientifique passe pour un des meilleurs au monde, mais les petites et moyennes entreprises ont tout de même du mal à trouver les financements nécessaires, non seulement pour effectuer des recherches mais aussi pour commercialiser leurs découvertes. La procédure d'autorisation est en effet trop lourde, trop rigide et trop lente. C'est pourquoi les entreprises canadiennes ont tendance à s'en détacher et, pour leurs activités de recherche et développement, à chercher des sources de financement sous des cieux plus cléments et notamment à l'étranger.

Afin de mieux cibler ses efforts de financement, le gouvernement a cru pouvoir faire le tri entre gagnants et perdants mais, dans certains cas, l'échec est patent. Dans la nouvelle économie, le gouvernement ne possède ni l'exper-

tise, ni la souplesse organisationnelle lui permettant d'évaluer en temps utile les besoins en matière de recherche ou de développement économique.

- Un gouvernement progressiste-conservateur se pencherait sur les conventions et législations fiscales afin d'assurer que l'investissement non résidant dans des entreprises canadiennes de commerce électronique bénéficie d'une sorte de neutralité fiscale.

L'industrie canadienne des biotechnologies

Le Canada possède une industrie des biotechnologies qui n'a rien à envier à celle d'autres pays et cela est en partie dû aux efforts engagés dans le passé par des gouvernements progressistes-conservateurs. Qu'il s'agisse d'entreprises biopharmaceutiques ou de recherche et développement en matière de foresterie, d'agriculture, de transformation alimentaire et d'aquaculture, ce secteur s'est beaucoup développé depuis et emploie maintenant plus de 11 000 personnes au Canada. En 1998, le secteur canadien des biotechnologies avait à peu près 5 p. 100 des marchés mondiaux et selon les analyses menées par des professionnels du secteur, le Canada pourrait doubler sa part de marché d'ici 2005.

Il y a deux sortes de défis à relever si nous voulons avoir une industrie des biotechnologies puissante et dynamique. D'abord, il faut instaurer un climat qui permettra aux diverses branches de ce secteur de prospérer – à la fois sur les marchés intérieurs et sur les marchés mondiaux. Ensuite, il nous faut répondre aux inquiétudes que la population se fait sur son état de santé, sur l'état de l'environnement et sur les risques éventuels liés aux organismes et espèces génétiquement modifiés ainsi qu'aux considérations éthiques qui en découlent.

- Un gouvernement progressiste-conservateur continuerait à promouvoir le secteur des biotechnologies et à mettre en œuvre des politiques favorisant le développement de nouveaux produits, afin de stimuler, dans les diverses régions du pays, les activités à forte valeur ajoutée et d'assurer un financement satisfaisant de la recherche et développement. De plus, il œuvrerait, de concert avec les provinces, les universités et les instituts de recherche pour améliorer les efforts de commercialisation.

Alléger la réglementation

La réglementation constitue une sorte d'impôt invisible. Dans la mesure, en effet, où la réglementation pèse sur les coûts de production, les Canadiens finissent par payer plus cher les biens et les services qu'ils doivent se procurer. La réglementation a également tendance à tuer l'emploi puisqu'elle entrave la compétitivité du Canada.

Le gouvernement ne cherche pas toujours à savoir si la réglementation qu'il envisage de promulguer permettra effectivement d'atteindre le but visé, si c'est vraiment le

moyen le plus efficace d'assurer la protection du public ou si les nouvelles règles ne vont pas entraîner des effets pervers. Dans certains cas, on n'envisage même pas le recours à des solutions moins coûteuses telles que la concertation.

Pour parvenir à une économie forte et dynamique, il faut que le cadre réglementaire n'intervienne que dans les cas où cela est vraiment nécessaire. Le carcan réglementaire imposé aux entreprises canadiennes entrave la productivité. C'est pourtant par là que passe toute amélioration de notre niveau de vie.

- Un gouvernement progressiste-conservateur œuvrerait dans la concertation afin d'éliminer la réglementation excessive, les chevauchements ou double-emploi réglementaire et la répartition improductive des compétences entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux.
- Un programme progressiste-conservateur instaurerait un « budget des formalités administratives » annuel qui évaluerait le total des coûts liés à l'application de chaque règlement, y compris ce que l'application de ces règles coûte aussi bien au gouvernement qu'aux citoyens et aux entreprises.
- Un gouvernement progressiste-conservateur établirait des normes applicables à la réglementation même et ferait le nécessaire pour assurer le respect de ces normes dans la mesure, bien sûr, où cela n'aurait pas pour effet d'exercer une pression sur les autorités de réglementation afin qu'elles approuvent des produits dont l'efficacité et l'innocuité sont en doute.
- Un gouvernement progressiste-conservateur ferait progressivement en sorte que les frais d'utilisation prévus par les procédures d'homologation réglementaire ne dépassent pas les coûts effectifs d'homologation. Ces droits devraient en outre servir à améliorer le service et à accélérer les procédures d'autorisation réglementaire.
- Un gouvernement progressiste-conservateur aurait pour politique d'exiger de tout ministère envisageant l'adoption d'une nouvelle réglementation qu'il procède d'abord à un examen indépendant de l'impact économique d'une telle réglementation et des frais de sa mise en œuvre.
- Un gouvernement progressiste-conservateur insisterait pour que toute réglementation nouvelle soit rédigée de manière claire et compréhensible.
- Un gouvernement progressiste-conservateur veillerait à ce que tout projet de réglementation soit diffusé pendant 30 jours sur le site Internet du ministère afin de le faire mieux connaître avant même sa publication dans la Gazette du Canada.

Réforme de la réglementation du secteur des valeurs mobilières : mise en place d'un environnement plus favorable à l'innovation

La multiplicité des autorités provinciales de régulation du secteur des valeurs mobilières ne facilite toujours pas la

tâche à ceux qui voudraient qu'on instaure un grand marché national des valeurs mobilières. L'uniformisation de la réglementation applicable à ce secteur faciliterait l'achat et la vente de valeurs mobilières et attirerait au Canada de nouvelles activités commerciales.

- Un gouvernement progressiste-conservateur œuvrerait de concert avec les gouvernements provinciaux afin d'uniformiser la réglementation des valeurs mobilières.

RENFORCER LA COMPÉTITIVITÉ DE NOS RÉGIONS

Développement régional

Pendant les dix dernières années, l'économie canadienne, comme l'économie mondiale, a changé davantage qu'elle ne l'avait fait au cours du siècle précédent. Sous leur forme actuelle, les organismes de développement régional appartiennent à la « vieille économie » et devront repenser leur action afin de pouvoir mieux tirer parti des occasions offertes par la nouvelle économie.

Les organismes de développement économique doivent continuer à financer des activités qui améliorent l'égalité des chances dans les régions désavantagées. Alors même qu'elles s'activent dans ce sens, il leur faut ne pas, cependant, décourager les investissements privés. Ainsi, les organismes de développement régional ont parfois encouragé des entrepreneurs à opter pour une subvention gouvernementale alors qu'à long terme le recours à des capitaux privés aurait été préférable. Le capital-risque expose, certes, aux pertes, mais il comporte de sérieux avantages. Il donne notamment accès aux membres du conseil d'administration et aux contacts que peuvent nouer les administrateurs étant donné leur grande connaissance des marchés des capitaux, de la banque d'affaires et de la communauté mondiale des hautes technologies.

Les organismes de développement régional devront servir en quelque sorte de catalyseur permettant de drainer vers les diverses régions le capital-risque. Les zones rurales du Canada ont plus difficilement accès au capital-risque et il nous faut supprimer les obstacles qui empêchent ce capital de s'investir dans les régions désavantagées. Les organismes de développement régional devraient promouvoir les initiatives conjointes entre maisons de capital-risque spécialisées dans le domaine des technologies, et les encourager à investir au Canada. Les organismes de développement régional devraient, en mitigeant les risques, faciliter la tâche aux maisons de capital-risque qui envisagent d'investir dans des entreprises canadiennes.

Fasciné par les nouvelles industries, le gouvernement libéral a fait bien peu de cas de la puissance et des perspectives économiques de nos industries traditionnelles. Il est, certes, bon que le Canada opte résolument pour les hautes technologies, y voyant un des fondements essentiels de son avenir. Il n'est cependant pas de bonne politique de

compter entièrement sur un des fondements et de négliger les autres.

- Un gouvernement progressiste-conservateur créerait un groupe de travail composé de représentants des divers secteurs industriels (hautes technologies, tourisme, ressources naturelles à haute valeur ajoutée, etc.) et des firmes de capital-risque, des chambres de commerce et autres intervenants pour renforcer l'action des organismes de développement régional.
- Un gouvernement progressiste-conservateur adopterait, pour les navires construits au Canada, une exception aux règles de crédit bail de Revenu Canada. Les taux d'amortissement applicables aux navires pourraient alors s'y appliquer sans restriction, supprimant par là même une disposition fiscale qui décourage l'achat ou la location-bail. Cela favoriserait la vente de navires construits au Canada puisque le crédit-bail est le mode de financement le plus souvent employé pour les équipements lourds tels que les navires.
- Un gouvernement progressiste-conservateur envisagerait sérieusement de garantir les prêts consentis par le secteur privé pour la construction navale, comme le font déjà les États-Unis, avec un amortissement très échelonné et la possibilité d'obtenir un prêt pouvant atteindre 87,5 p. 100 du budget nécessaire.
- Un gouvernement progressiste-conservateur instaurerait un crédit d'impôt remboursable à l'intention des armateurs ou constructeurs maritimes canadiens qui passent contrat pour la construction ou transformation d'un navire ou pour un grand carénage effectué dans un chantier naval au Canada.
- Un gouvernement progressiste-conservateur commanderait, dans toute la mesure du possible, les navires militaires canadiens à des chantiers navals canadiens.

Réforme du régime de paiements de péréquation

S'étant engagé à œuvrer de concert avec les provinces, le Parti progressiste-conservateur prône la refonte de notre régime de péréquation afin d'en faire un facteur de développement.

Les réalités économiques du 21^e siècle exigent d'assez profondes réformes. À l'origine, la péréquation devait permettre d'assurer à toutes les régions du pays un niveau uniforme de services gouvernementaux et un même taux d'imposition. Il s'agissait d'aider les provinces peu peuplées et cet objectif reste valable même si actuellement on n'en tient plus guère compte. Le système actuel de péréquation peut même freiner le développement des provinces qui en bénéficient.

Un système de péréquation mieux adapté aiderait les provinces qui en bénéficient actuellement à adopter en matière de fiscalité des stratégies novatrices favorisant leur développement économique.

- Un gouvernement progressiste-conservateur reverrait, de concert avec les provinces, les accords de péréquation en vue de suspendre pour une durée de cinq ans toute baisse des paiements de péréquation et prévoirait un examen en vue d'assurer que toutes les nouvelles sources de revenu ont des retombées bénéfiques sur l'environnement économique. Ce délai de cinq ans donnerait aux provinces le temps d'utiliser ces nouvelles sources de revenu pour accroître leur marge de manœuvre, instaurer un environnement plus favorable aux entreprises et stimuler l'économie.

Commerce interprovincial

Le gouvernement fédéral devrait prendre l'initiative et faire naître les conditions d'un rapprochement des provinces dans le cadre d'une union économique digne de ce nom. Le commerce interprovincial compte pour 19,8 p. 100 du PIB et il se développe à un rythme supérieur à l'ensemble de l'économie. Demeurent, cependant, entre provinces canadiennes, des entraves et des obstacles plus grands que ceux qui subsistent entre les pays de l'Union européenne.

- Un gouvernement progressiste-conservateur œuvrerait de concert avec les provinces pour renforcer l'union économique canadienne par une entente sur le commerce interprovincial.
- Une commission du commerce interprovincial serait, sous un gouvernement progressiste-conservateur, habilitée à mettre en œuvre les politiques qu'appelle l'entente sur le commerce interprovincial.
- Un gouvernement progressiste-conservateur prendrait des initiatives en vue d'éliminer les obstacles au commerce interprovincial tant en matière d'échanges qu'en matière de main-d'œuvre et de mouvement des capitaux, en ne s'en tenant d'ailleurs pas à des mesures d'ordre constitutionnel.

Assurance-emploi : pour un régime efficace et équitable

Le système canadien d'assurance-emploi (AE) ne répond plus très bien à son but initial et, parfois, il contribue même à faire glisser quelqu'un vers la pauvreté.

Il est manifeste que si l'on veut que le système soit juste et équitable, non seulement pour les travailleurs à temps partiel ou pour les travailleurs saisonniers des diverses régions mais aussi pour les personnes qui, ayant le plus souvent été employées, sont les véritables contribuables de l'assurance-emploi, il va falloir apporter des améliorations immédiates à certains pans du programme d'assurance-emploi.

En raison du resserrement des conditions d'admissibilité, il est de plus en plus difficile d'obtenir des prestations, mais il est, en plus, difficile de s'inscrire à un programme de formation ou de perfectionnement complémentaire. Malgré cela, les primes d'assurance-emploi ont été maintenues à un niveau artificiellement élevé, ce qui constitue, pour les familles, un fardeau de plus.

- Un gouvernement progressiste-conservateur prônerait la prorogation du mandat d'une Commission de l'assurance-emploi indépendante, et appuierait son action afin que le montant des primes de l'AE corresponde à une sorte d'équilibre naturel.
- Un gouvernement progressiste-conservateur étudierait, de concert avec la Commission de l'assurance-emploi, une proposition tendant à la création de comptes AE individuels et à la mise en œuvre d'un programme de ristournes permettant aux travailleurs qui prennent leur retraite de reverser à leur REER une partie de leurs contributions à l'assurance-emploi.
- Un gouvernement progressiste-conservateur réexaminerait, de concert avec les provinces, les critères d'admissibilité aux programmes de formation complémentaire afin que puissent en bénéficier toutes les personnes qui en auraient besoin.

Emplois saisonniers

Toute refonte du système d'assurance-emploi devra tenir compte du cas très particulier des travailleurs saisonniers. Les communautés saisonnières, qui existent dans toutes les régions du Canada, se trouvent dans des zones rurales, où les prestataires de l'assurance-emploi sont relativement plus nombreux que la moyenne nationale, où il y a une forte proportion d'emplois peu rémunérés qui sont soit saisonniers soit tributaires des conditions météorologiques. Certaines personnes croient que, dans les communautés saisonnières, les travailleurs sont saisonniers eux aussi parce que cela leur plaît. Or, il s'agit en fait de personnes qui aimeraient bien avoir du travail toute l'année, c'est simplement qu'il n'y a que des travaux saisonniers. Ajoutons que pour de nombreuses personnes les prestations de l'assurance-emploi prennent fin avant même la reprise des travaux saisonniers. Il ne sert à rien de faire glisser les gens vers la pauvreté et pour parer à cette période de non-revenu, il va falloir faire preuve d'un peu d'imagination.

Il conviendrait en outre de donner aux communautés saisonnières les moyens d'instaurer leurs propres programmes de création d'emplois sur le long terme. Les mesures standardisées de création d'emplois mises en œuvre dans le passé n'ont pas donné les résultats voulus. Il nous faut fournir aux communautés saisonnières les moyens de mettre en œuvre leurs propres stratégies afin de ne plus être tributaires de l'assurance-emploi.

- Un gouvernement progressiste-conservateur œuvrerait de concert avec les provinces, les localités et le secteur privé pour mettre sur pied un projet pilote d'investissements communautaires sur deux ans dans les communautés saisonnières où le chômage est très élevé. Ce programme permettrait d'accorder de petits prêts en vue de la création de nouvelles entreprises ou de coopératives et prévoirait en outre des cours de formation et de mise à

niveau pédagogique ainsi que des conseils en matière d'entreprises et de commercialisation. Les crédits nécessaires seraient prélevés sur le budget de Développement des ressources humaines Canada.

LE COMMERCE INTERNATIONAL

Le Canada vit de son commerce. Nous sommes dans le monde au sixième rang pour les exportations de biens et de services et au septième rang pour les importations. Le gouvernement progressiste-conservateur précédent avait compris qu'il nous fallait, pour affronter la concurrence internationale mais encore plus pour avoir accès au marché américain, le plus important du monde, conclure avec nos principaux partenaires des accords commerciaux d'envergure.

Grâce à la poursuite de la politique commerciale mise en œuvre par le gouvernement progressiste-conservateur précédent, le Canada et les États-Unis s'échangent, tous les jours, presque 1,5 milliard de dollars de biens et de services. La balance commerciale avec les États-Unis est passée de 12,7 milliards en 1988 à 60 milliards de dollars en 1999.

Étant donné que le Canada a un énorme territoire et une population relativement peu nombreuse, il est normal que nous soyons un des grands pays exportateurs du monde. Les divers accords conclus par les progressistes-conservateurs entre 1984 et 1993, notamment l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis (ALÉ) et l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA), nous en sommes arrivés au point où le Canada exporte plus de 40 p. 100 de tout ce qu'il fabrique. D'après le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, à chaque fois que le Canada accroît ses exportations de 1 milliard de dollars, cela crée ou permet de conserver 11 000 emplois canadiens.

Il nous faut donc continuer à élargir nos horizons commerciaux et rechercher diligemment de nouveaux marchés. Il nous faut également reconnaître l'importance que revêt l'Organisation mondiale du commerce. Le bien-être économique et social des Canadiens dépend en grande partie de l'existence d'un système de commerce multilatéral soumis à un ensemble de règles efficaces et précises.

- Le Parti progressiste-conservateur est attaché au principe du libre-échange et entend renforcer activement les partenariats commerciaux avec les autres nations, sans pour cela cesser de défendre les droits de la personne, l'environnement et notre propre culture.
- Un gouvernement progressiste-conservateur continuerait à prôner, dans le cadre de l'OMC, l'instauration de règles applicables à tous dans les secteurs axés sur les ressources naturelles, et en particulier dans l'agriculture, en vue d'obtenir une baisse des subventions que le gouvernement de certains pays accordent à leurs entreprises de ce secteur afin que les produits de la terre relèvent eux aussi d'un régime de libre-échange.

- Un gouvernement progressiste-conservateur chercherait à faire supprimer, lors de prochains cycles de négociations commerciales, les subventions à l'exportation, qui faussent les échanges. L'élimination des subventions à l'exportation devrait se faire dans des délais très précis. Il y aurait également lieu de préciser ce qu'on entend au juste par subvention à l'exportation.
- Un gouvernement progressiste-conservateur instaurerait, de concert avec les provinces et les territoires, un mécanisme de consultation permettant de concilier les objectifs commerciaux des divers gouvernements.
- Un gouvernement progressiste-conservateur veillerait à promouvoir et à protéger, dans le cadre des actuelles négociations de l'OMC sur les services à Genève, les intérêts du Canada. Lors du prochain cycle de négociations élargies qui doit avoir lieu sous l'égide de l'OMC, le Canada devra, pour ménager son avenir, trouver le moyen d'orienter les négociations sur plusieurs grands dossiers, y compris la propriété intellectuelle, la concurrence et le commerce électronique.

L'AGRICULTURE

L'agriculture reste un des piliers de notre économie et compte pour environ 8,5 p. 100 du PIB canadien. Chaque ferme canadienne produit, en moyenne annuelle, assez d'aliments pour nourrir 120 personnes et les Canadiens ont le grand avantage d'avoir accès à une alimentation saine à relativement bon compte.

En ce début de 21^e siècle, le Canada fait face à des défis sans précédent et il va devoir intégrer les nouvelles tendances qui se dégagent. La mondialisation et la libéralisation des échanges obligent le Canada à devenir de plus en plus compétitif. Malgré les changements proprement historiques intervenus dans les secteurs du commerce et des transports, le gouvernement libéral a en grande partie fait fi des inquiétudes que cette évolution inspire au monde rural et agricole, se contentant d'avancer des solutions isolées et inefficaces. Le revenu des agriculteurs est précaire, l'infrastructure se dégrade, l'accès aux capitaux est insuffisant et les gouvernements étrangers continuent à subventionner fortement leurs productions agricoles.

Depuis juillet 2000, il y a le Programme canadien du revenu agricole (PCRA). Ce programme, qui s'inscrit dans le cadre de la politique générale du gouvernement, n'a pas donné les résultats escomptés au niveau de l'aide pouvant être accordée en cas de catastrophe. Le PCRA s'est substitué au Programme d'aide en cas de catastrophe liée au revenu agricole (ACRA), un programme très critiqué par les agriculteurs qui le trouvaient excessivement bureaucratique et inefficace. Or, nos concurrents dans le reste du monde accordent de beaucoup plus fortes subventions à leur agriculture : en 1997, pour chaque dollar versé par le gouvernement canadien à titre de subvention agricole, les Américains versaient 2,06 dollars et l'Union européenne 2,14 dollars. Le chiffre correspondant au Japon est de

3,47 dollars. Le gouvernement libéral s'est empressé de répondre aux engagements contractés dans le cadre de la Ronde de l'Uruguay en réduisant radicalement ses programmes de subventions agricoles.

Le Parti progressiste-conservateur estime que nous devons adopter en ce domaine une politique nationale claire qui manifeste sans ambages l'importance que le Canada attache à sa capacité de nourrir sa propre population tout en contribuant à l'alimentation du reste du monde. Lors des cycles de négociations commerciales, les négociateurs canadiens devraient continuer à insister sur l'élimination, dans des délais précis, des subventions à l'exportation accordées par divers pays qui faussent ainsi les échanges internationaux.

- Un gouvernement progressiste-conservateur instaurerait le Fonds fédéral de stabilisation agricole (FFSA) qui serait un programme national d'indemnisation des risques permettant de stabiliser les revenus agricoles et d'intervenir de manière efficace en cas de catastrophe. Ce programme ne pénaliserait en rien les agriculteurs qui pratiquent la gestion des risques et devrait s'étendre à toutes les marchandises à l'exception des marchandises relevant d'un régime de gestion de l'offre.
- Un gouvernement progressiste-conservateur entreprendrait une révision de la réglementation et de la législation applicables afin de simplifier les activités de production et de transformation alimentaires.
- Un gouvernement progressiste-conservateur augmenterait les crédits d'investissement pour la recherche fondamentale, la recherche appliquée et l'éducation.
- Un gouvernement progressiste-conservateur lancerait un projet pilote horticole de deux ans en vue de l'instauration d'une formule T-4 agriculture/horticulture permettant aux Canadiens occupant un emploi saisonnier dans l'un de ces deux domaines de ne pas être imposés sur une partie de leurs gains. Cela devrait permettre de remédier à la forte pénurie de travailleurs saisonniers constatée, notamment en horticulture.

La Commission canadienne du blé (CCB)

- Un gouvernement progressiste-conservateur rendrait facultative l'adhésion à la Commission canadienne du blé sous réserve d'un vote libre organisé parmi les membres actuels de la CCB afin de fixer les pouvoirs de la Commission pour les cinq prochaines années.

La manutention des grains

Le Parti progressiste-conservateur avait proposé que l'on renforce, au sein du système ferroviaire canadien, la concurrence entre les divers exploitants de chemins de fer afin d'aboutir à un système de transports par chemin de fer plus compétitif et plus efficace dans l'intérêt même des agriculteurs canadiens.

- Un gouvernement progressiste-conservateur serait favorable à l'instauration d'un système de manutention des grains sur une base commerciale et contractuelle.

La gestion de l'offre

Le système de gestion de l'offre applicable aux produits laitiers, aux volailles et aux œufs est une composante majeure de la politique agroalimentaire du Canada. Il permet d'organiser la commercialisation de ces produits au Canada. Le Parti progressiste-conservateur reconnaît l'importance que ces mécanismes de gestion de l'offre revêtent pour l'industrie agroalimentaire du Canada.

Nous estimons que les gouvernements fédéral et provinciaux devront tout faire pour préserver ces mécanismes de gestion de l'offre tout en reconnaissant que le système doit évoluer. Nous sommes très attachés à la gestion de l'offre et à des offices de commercialisation efficaces et nous veillerons à ce que ce système tienne compte de nos obligations internationales en matière de commerce. Nous considérons en effet que les règles qui régissent le commerce international doivent être respectées par l'ensemble des pays.

- Un gouvernement progressiste-conservateur œuvrerait pour le maintien des actuels niveaux tarifaires et des règles d'ouverture des marchés adoptées dans le cadre des négociations de l'Organisation mondiale du commerce en vue de la disparition progressive des subventions directes.

LES PÊCHES

L'industrie de la pêche est, au Canada, une activité essentielle au bien-être socioéconomique de la population et de communautés entières. Les décideurs tiennent trop rarement compte de l'importance que l'industrie de la pêche revêt pour les communautés côtières. L'actuel gouvernement libéral a même souvent mis de côté les intérêts des pêcheurs et des travailleurs des usines de transformation pour obtenir l'appui d'autres pays dans des dossiers n'ayant rien à voir avec la pêche.

La gestion des pêches a pour objectif essentiel la conservation des espèces et la transformation de la pêche en activité économique durable. Cet objectif ne pourra pas être atteint, cependant, si le gouvernement fédéral ne consacre pas suffisamment de crédits à la recherche dans le domaine des pêches. Il devra en outre réinvestir des sommes considérables dans la construction et l'entretien des infrastructures de la pêche commerciale telles que les quais, par exemple.

Depuis l'effondrement des stocks de morue du Nord on se tourne de plus en plus vers l'aquaculture. Étant donné l'importance croissante de l'aquaculture au Canada et les perspectives offertes par ce secteur, le gouvernement fédéral devrait davantage soutenir et coordonner l'aquaculture dans la région de l'Atlantique et sur la côte Ouest du Canada.

- Un gouvernement progressiste-conservateur transférerait, sur la côte Ouest et la côte atlantique, les directions des politiques et des sciences du ministère des Pêches et des Océans, pour mieux faire comprendre à ces services les préoccupations des pêcheurs et pour leur permettre de mieux y répondre.

- Un gouvernement progressiste-conservateur gèrerait les pêches dans le but d'assurer la conservation des ressources halieutiques. Tout changement en matière de pêches commerciales devrait se faire après consultation des parties concernées. Les ressources doivent dorénavant être partagées, conformément aux droits juridiques et historiques reconnus aux Autochtones en matière de pêche commerciale. Un gouvernement progressiste-conservateur instaurerait une réglementation unique applicable à tous avec des indemnisations, selon les modalités à préciser de concert avec les parties intéressées, pour la perte de droits actuellement reconnus à certains pêcheurs.

- Nous augmenterions les crédits de recherche en matière de pêches, notamment pour les recherches sur une pêche durable.

- Un gouvernement progressiste-conservateur porterait la limite de 200 milles jusqu'au bord du plateau continental et jusqu'au nez et à la queue du Grand banc, et au Bonnet Flamand dans l'Atlantique nord.

- Un gouvernement progressiste-conservateur œuvrerait dans le cadre de la communauté internationale afin de protéger les pêches transfrontalières contre les modes de pêche non durables encore pratiqués sur notre côte Ouest ainsi qu'au large de la côte atlantique.

- Un gouvernement progressiste-conservateur négocierait avec les provinces l'instauration, à coûts partagés, d'un programme d'infrastructure de la pêche commerciale afin d'assurer la construction et l'entretien de l'infrastructure des pêches, et notamment des quais.

- Un gouvernement progressiste-conservateur appuierait officiellement l'industrie de la pêche au phoque dans l'Est et dans le Nord du Canada et s'en tiendrait aux conclusions du Conseil canadien des ressources halieutiques qui recommande l'augmentation des prises autorisées lors de la chasse au phoque. Nous collaborerions également avec nos partenaires commerciaux afin de supprimer l'interdiction qui frappe certains produits de la chasse au phoque.

L'INFRASTRUCTURE FÉDÉRALE

Nos politiques doivent tenir compte de la vaste étendue du territoire canadien et assurer que toutes les régions disposent de l'infrastructure nécessaire. Il est essentiel que le gouvernement fédéral collabore étroitement avec les provinces et les gouvernements municipaux du Canada pour faire en sorte que notre infrastructure soit maintenue à un niveau acceptable.

Jusqu'ici, tous les efforts consentis par le gouvernement libéral en ce domaine ont été plutôt mal inspirés. Peu de projets ont été vraiment utiles et l'on constate de graves lacunes au niveau de l'obligation redditionnelle et de la transparence concernant l'affectation des crédits. Pour mettre un peu d'ordre dans le chaos des programmes de subvention instaurés par le gouvernement libéral, il est indispensable d'élaborer de concert des politiques nationales en matière de construction et d'entretien des autoroutes, de mise à niveau des installations portuaires et de remise en état des aéroports dans les petites communautés.

- Un gouvernement progressiste-conservateur élaborerait, de concert avec les provinces, une politique nationale des autoroutes afin d'assurer la viabilité à long terme du réseau.
- Un gouvernement progressiste-conservateur élargirait et renforcerait le Programme d'aide aux immobilisations aéroportuaires (PAIA) afin d'assurer la viabilité des aéroports communautaires.
- Un gouvernement progressiste-conservateur respecterait l'obligation qui lui est faite par la Constitution d'assurer un niveau satisfaisant de service en matière de traversiers sur la côte atlantique, comme le prévoit l'article 32 des conditions de l'union de Terre-Neuve au Canada.

L'IMMIGRATION

L'immigration enrichit la société canadienne, alimentant sa diversité culturelle et élargissant ses perspectives économiques. Le public devrait avoir confiance en notre régime d'immigration, mais cette confiance est sapée par ceux qui déposent des demandes d'asile seulement afin d'obtenir sans attendre les prestations que le Canada accorde aux immigrants reçus. Ces abus nuisent à l'efficacité de notre système et le Canada doit faire très nettement savoir aux citoyens des autres pays qu'il ne tolérera aucune violation de ses procédures d'immigration et d'asile et qu'il entend sanctionner avec toute la rigueur que la loi autorise ceux qui tenteraient d'en abuser.

- Un gouvernement progressiste-conservateur privilégierait, en matière d'immigration, les candidats qui, en raison de leur éducation et de leurs aptitudes professionnelles, ont les meilleures chances de contribuer au développement de la société canadienne.
- Un gouvernement progressiste-conservateur œuvrerait de concert avec les provinces et les associations professionnelles afin que soit mis en place un nouveau système qui aurait pour pivot le Centre d'information canadien sur les diplômes internationaux avec mission d'évaluer les titres et pièces justificatives et d'accorder des équivalences pour permettre aux personnes formées à l'étranger de contribuer pleinement à la vie économique du Canada.
- Un gouvernement progressiste-conservateur accélérerait l'octroi du droit d'établissement pour les étudiants étrangers qui étudient actuellement ou qui ont étudié au Canada.
- Un gouvernement progressiste-conservateur veillerait à ce que le Canada accueille sa juste part de réfugiés.
- Un gouvernement progressiste-conservateur contribuerait activement à une application plus efficace de la Convention de Genève et, en matière d'asile, trancherait selon les normes énoncées dans ce texte, œuvrant au sein de la communauté internationale afin d'assurer une aide humanitaire aux personnes ayant besoin pour un temps d'un refuge contre les troubles intérieurs, ainsi que nous l'avons fait pour les réfugiés kosovars.

RENFORCER LES COLLECTIVITÉS CANADIENNES

Les progressistes-conservateurs estiment que tous les Canadiens et les Canadiennes méritent d'avoir des perspectives d'avenir et de vivre en bonne santé et en sécurité au sein de leur collectivité.

Les Canadiens et les Canadiennes souhaitent que leurs programmes sociaux reflètent les valeurs qu'ils ont en commun : autonomie et autosuffisance assorties d'empathie et de responsabilité collective, financement de l'éducation et des services de santé des citoyens, équité et responsabilité financière.

Si elle appuie de manière générale les valeurs qui ont inspiré nos programmes sociaux, la population canadienne est de plus en plus sceptique vis-à-vis des mesures prises un peu au hasard des circonstances. Elle souhaite une approche plus globale des problèmes sociaux. Elle souhaite que les programmes sociaux accordent une plus grande priorité aux objectifs d'autonomie et d'autosuffisance. Elle constate par ailleurs que notre système fédéral devient de plus en plus une sorte de ramassis de programmes qui font double emploi et qui manquent souvent d'efficacité.

L'approche du Parti progressiste-conservateur en matière de programmes sociaux se fonde sur les principes suivants :

- Abordabilité, efficacité, responsabilité et clarté des objectifs;
- encouragement de l'autonomie et de l'autosuffisance, ainsi que de la responsabilité individuelle dans la communauté en général;
- soutien du revenu selon les besoins;
- souplesse, réceptivité et comparabilité raisonnable dans toutes les régions du pays afin de prendre en compte les besoins et les priorités des provinces et des territoires tout en garantissant la mobilité des personnes;
- administration et prestation des programmes au palier le plus proche des bénéficiaires, compte tenu des compétences constitutionnelles des provinces;
- coopération et collaboration dans la négociation des normes fondamentales entre le gouvernement fédéral, les provinces et les territoires de manière à assurer la santé, l'éducation et l'autosuffisance des citoyens et citoyennes.

LES SOINS DE SANTÉ

Les citoyens et les citoyennes veulent avoir l'assurance d'obtenir des soins de santé lorsqu'ils en ont besoin. Avec le gouvernement actuel, ils craignent la disparition de cette caractéristique essentielle de l'identité canadienne qui leur procure sécurité et tranquillité d'esprit et qui les distingue de leurs voisins.

Au cours du nouveau millénaire, les soins de santé doivent continuer à privilégier l'accessibilité et la qualité. Ils doivent être axés sur les personnes, empathiques et offrir une attitude prévenante face aux besoins humains.

Les compressions budgétaires pratiquées par le gouvernement fédéral dans les paiements de transfert ont eu une incidence financière dévastatrice pour les provinces et les territoires, imposant des changements hâtifs au système et amenuisant sévèrement la capacité des provinces et des territoires de maintenir les services actuels.

L'accessibilité des services de santé est une valeur fondamentale pour les Canadiens et les Canadiennes. Les services de santé ne sauraient être tributaires des exigences politiques du moment.

Nous devons privilégier une approche qui garantit l'avenir des soins de santé - un système respectant les principes de la *Loi canadienne sur la santé* et offrant prévisibilité et stabilité aux provinces et aux bénéficiaires. Les provinces disposent du savoir-faire et des mécanismes qui permettent d'évaluer les besoins de leur population, de fixer des objectifs en matière de gamme de services à offrir et d'établir les priorités en conséquence. Dans l'avenir, les soins en clinique externe remplaceront de plus en plus les hospitalisations. Les soins pour malades chroniques seront offerts dans le cadre de programmes de traitement de jour ou de soins à domicile. De nombreuses provinces offrent déjà avec succès des soins à domicile et, dans la plupart des cas, ces soins sont non seulement plus efficaces sur le plan économique, mais ils sont meilleurs pour les patients.

Bien qu'il soit indispensable de maintenir un financement prévisible et stable afin d'assurer la viabilité à long terme du système de santé au Canada, il faut que le système lui-même évolue pour s'adapter aux besoins et demandes d'une population en constante évolution. Ces changements devraient privilégier une meilleure intégration de la santé de la population, de la santé publique, de la prestation des services de soins et de la recherche médicale. De son côté, cette intégration permettra la mise au point de nouvelles solutions fondées sur les déterminants « non médicaux » de la santé, la recherche médicale, la prévention des blessures, la promotion et l'éducation en matière de santé, la rééducation et le traitement des maladies chroniques (cancer, sida, maladies cardiaques).

Parallèlement à un financement accru du système, il faut adopter un plan d'action clair :

- qui met l'accent sur les buts que nous voulons fixer à notre système de santé plutôt que de s'en tenir uniquement aux moyens, comme c'est le cas dans tout le débat actuel;
- qui se fonde sur les principes fondamentaux de la *Loi canadienne sur la santé* ainsi que sur les nombreuses qualités du système.

Cette vision d'un système de santé qui sera prêt à relever les défis de demain et ceux d'aujourd'hui doit reposer sur une volonté nationale.

- Un gouvernement progressiste-conservateur ramènerait immédiatement au moins aux niveaux de 1993-1994 les

versements au titre du Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux.

- Un gouvernement progressiste-conservateur croit en un sixième principe de la *Loi canadienne sur la santé*, celui du financement stable des services de santé. Nous adopterions les lois nécessaires pour garantir la stabilité du financement fédéral aux provinces afin de leur permettre de mieux se préparer à répondre aux besoins de notre population qui croît et avance en âge.
- Un gouvernement progressiste-conservateur collaborerait avec les provinces à la mise au point d'une série d'objectifs et de buts de rendement applicables à notre système de santé ainsi que d'un système de bulletins publics destinés à mesurer les progrès accomplis. La mesure du rendement sera liée aux résultats obtenus par les patients.
- Un gouvernement progressiste-conservateur prendrait les décisions concernant la santé en collaboration avec ses partenaires provinciaux et territoriaux. Le Parti progressiste-conservateur reconnaît que la prestation des services de santé est de compétence essentiellement provinciale.
- Un gouvernement progressiste-conservateur travaillerait de concert avec les provinces et les professionnels de la santé afin d'encourager l'élaboration d'un « programme de mieux-être » mettant l'accent sur la promotion de la santé et la prévention des maladies.

Produits pharmaceutiques

L'accès tardif des Canadiens et des Canadiennes aux nouvelles pharmacothérapies met leur santé et parfois leur vie en danger. Il est indispensable de consacrer plus de ressources et de personnel qualifié au processus canadien d'homologation des médicaments afin de l'améliorer considérablement et de le rendre conforme aux normes internationales et comparable aux processus analogues qui existent aux États-Unis, en Suède et au Royaume-Uni. Dans une perspective de soins de santé, il est important de mettre rapidement les nouveaux médicaments à la disposition des malades, surtout dans le cas de ceux qui souffrent de troubles pour lesquels il n'existe pas d'autres traitements.

- Un gouvernement progressiste-conservateur veillerait à donner, à l'intérieur du budget ministériel existant, une plus grande priorité à l'homologation rapide des médicaments, de manière à ce que nous puissions rejoindre nos concurrents mondiaux qui exécutent ces examens beaucoup plus rapidement.

Nouvelles technologies de l'information

Le Forum national sur la santé a recommandé que le ministre fédéral de la Santé exerce un rôle directeur dans l'élaboration d'un système fondé sur l'expérience clinique et s'appuyant sur un système national d'information sanitaire. La prise de décisions basée sur l'expérience clinique consiste à appliquer systématiquement les meilleures

connaissances disponibles pour évaluer les options et prendre des décisions compte tenu des contextes cliniques, administratifs et politiques.

- Un gouvernement progressiste-conservateur collaborerait avec les provinces pour définir les normes nationales d'un système d'information sanitaire à l'échelle de tout le Canada afin de rehausser l'accessibilité et la responsabilité du système de soins de santé.
- Un gouvernement progressiste-conservateur collaborerait avec les provinces afin d'inclure dans un système de santé modernisé les nouvelles technologies telles que l'informatique et la télémédecine.

Biotechnologie et préoccupations en matière de santé

La biotechnologie soulève de nombreuses questions éthiques, notamment celles de la commercialisation et du brevetage des formes de vie humaine, des effets sur la santé des aliments génétiquement modifiés et de l'impact qu'ont sur les végétaux et les écosystèmes la mise au point et la multiplication de graines, de plantes, de poissons et d'animaux génétiquement modifiés.

On ne saurait négliger la récente opposition de la population aux organismes génétiquement modifiés (OGM) et aux aliments produits à partir d'éléments génétiquement modifiés. Le succès de la biotechnologie ne pouvant se faire sans la collaboration d'un public informé et favorable, il est urgent de créer un climat de confiance et de répondre aux préoccupations du public quant à la sécurité des aliments produits à partir de plantes et d'animaux génétiquement modifiés.

- Un gouvernement progressiste-conservateur élargirait le débat public sur les aspects éthiques de la biotechnologie et procéderait à une plus grande consultation du public pour la mise au point des politiques et règlements concernant la biotechnologie.
- Un gouvernement progressiste-conservateur chercherait à faire adopter une loi rendant obligatoire l'étiquetage de toutes les substances génétiquement modifiées entrant dans la composition des denrées et des produits destinés à la consommation humaine.
- Un gouvernement progressiste-conservateur continuerait, poursuivant ainsi fidèlement sa tradition, à collaborer avec ses partenaires des provinces, l'industrie et les nombreux consommateurs intéressés par la question de la biotechnologie en général et par celle des organismes génétiquement modifiés en particulier, afin de trouver des façons de concilier les besoins de l'industrie et les préoccupations réelles du public en ce qui a trait à la sécurité des aliments génétiquement modifiés pour la santé et l'environnement.

Soins de santé dans les régions rurales du Canada

Les régions rurales du Canada font face à une pénurie de médecins. Selon les estimations, le nombre de médecins en régions rurales est passé de 4 870 en 1994 à 4 140 en 1998.

Nombreux sont les médecins des secteurs ruraux qui n'ont pas accès à la formation et à certaines des technologies nouvellement introduites. Les médecins des régions rurales pratiquent toutes les branches de la médecine et doivent siéger à de nombreux comités administratifs de la santé. Dans les villes, les médecins ont accès aux bibliothèques médicales universitaires, mais dans une petite ville de campagne, il est difficile, voire impossible, pour les médecins de disposer de ressources similaires.

Le recrutement et le maintien de médecins dans les régions rurales sont des facteurs importants pour l'accès et le service, étant donné que les professionnels qualifiés ne sont pas assez nombreux pour remplacer les médecins qui partent en retraite. Ce problème soulève à son tour les questions de la rémunération et de la souplesse des avantages en ce qui concerne le recrutement et le maintien des ressources humaines.

Les nouvelles technologies, y compris la télémédecine, sont peut-être un moyen pour les provinces d'offrir des services de santé économiques dans les régions rurales.

- Un gouvernement progressiste-conservateur collaborerait avec les provinces et les collèges de réglementation professionnelle afin de trouver des solutions à l'équivalence des diplômes des médecins formés à l'étranger.
- Un gouvernement progressiste-conservateur aiderait les provinces à recruter du personnel médical, en particulier pour les régions les moins peuplées du pays.
- Un gouvernement progressiste-conservateur consacrerait un financement régulier et prévisible à l'enseignement postsecondaire afin de contribuer à la formation des médecins.
- Un gouvernement progressiste-conservateur collaborerait avec les provinces afin d'établir et d'élaborer les modèles les plus viables de prestation des soins de santé mettant à profit les nouvelles technologies et en vue d'élaborer une stratégie canadienne de financement et d'intégration de la télémédecine pour la prestation des soins de santé.
- Un gouvernement progressiste-conservateur accorderait un crédit d'impôt annuel de 500 dollars à tous les bénévoles des services d'urgence.

L'ÉDUCATION ET L'APPRENTISSAGE

Bien que l'éducation postsecondaire soit de compétence provinciale, le gouvernement fédéral intervient depuis longtemps dans son financement par l'intermédiaire des paiements de transfert aux provinces.

Si nous voulons que Les Canadiens et les Canadiennes prospèrent sur le marché international des idées et des emplois au cours du prochain siècle, nous devons examiner et résoudre les problèmes de notre système d'éducation.

Le système d'enseignement postsecondaire canadien est considéré comme un des meilleurs au monde puisqu'il regroupe des centres universitaires de recherche, des collèges techniques et professionnels et des établissements d'arts libéraux de réputation internationale.

Cependant, le système a été malmené depuis quelques années par un gouvernement fédéral qui s'est retiré des programmes stratégiques nationaux destinés à aider nos jeunes et à assurer l'avenir du Canada dans une économie concurrentielle et fondée sur les connaissances. À l'instar du système de santé, notre système d'enseignement postsecondaire a souffert de la réduction des paiements de transfert.

La portion de l'ensemble des dépenses de programmes fédérales consacrée à l'enseignement postsecondaire a diminué de 50 p. 100 depuis 1979-1980. Mais surtout, l'enseignement postsecondaire a souffert des grandes réductions des paiements de transfert en 1996-1997 et 1997-1998.

Cette diminution de l'aide publique en est venue à menacer la capacité du secteur postsecondaire d'offrir un enseignement accessible et de bonne qualité dans un contexte de recherche à la fine pointe de la technologie. La diminution des budgets centraux a eu pour conséquence d'augmenter les frais d'inscription et de scolarité qui ont à leur tour entraîné un plus grand endettement des étudiants, la perte de chercheurs, d'universitaires et de conférenciers de talents, l'effondrement de l'infrastructure et la détérioration des collections des laboratoires et des bibliothèques.

Les provinces et les territoires ont besoin de trouver dans le gouvernement fédéral un partenaire fiable pour le financement de l'enseignement postsecondaire.

C'est une question d'importance nationale. Il faudra mettre en œuvre un solide plan d'action pancanadien pour développer les ressources humaines qui permettront aux réseaux des universités du pays de répondre à ces défis.

La nouvelle génération d'étudiants possède une maîtrise de l'informatique et d'Internet qui soulève un nouveau défi pour les professeurs. Nous devons faire en sorte que nos universités et collèges deviennent des chefs de file dans l'application des nouvelles technologies à l'enseignement. Nous devons dès maintenant investir pour que nos enseignants puissent concevoir et mettre au point du matériel didactique canadien.

Le pays doit également s'engager à offrir suffisamment de ressources aux étudiants qui fréquentent les établissements postsecondaires. Dans ce domaine, il faudra tenir compte du fait que l'éducation est de compétence provinciale et que certaines provinces, en particulier le Québec, ont beaucoup fait pour alléger le problème de l'endettement des étudiants qui fréquentent les universités.

Il convient d'examiner la question des coûts de l'éducation et de l'endettement élevé des étudiants dans le contexte de la capacité financière de tous les étudiants, indépendamment des considérations démographiques. Les frais d'études s'élèvent actuellement en moyenne à plus de 4 000 dollars par an, sans compter les livres et les frais de subsistance. De nombreux étudiants sont lourdement endettés lorsqu'ils terminent leurs études. Les taux d'intérêt excessivement élevés du Programme canadien de prêts aux étudiants ne font rien pour leur venir en aide.

Par ailleurs, on ne peut pas résoudre le problème du financement des étudiants à coup de demi-mesures. Cela nécessitera de l'imagination et l'engagement de ressources importantes.

- Un gouvernement progressiste-conservateur ramènerait immédiatement au moins aux niveaux de 1993-1994 les versements au titre du Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux.
- Un gouvernement progressiste-conservateur se pencherait sur les programmes d'aide aux étudiants afin d'adopter une formule de remboursement des emprunts sous la forme d'un pourcentage du revenu net d'impôt, le premier paiement n'étant exigé qu'à la fin de la première année complète d'emploi suivant l'obtention du diplôme.
- Un gouvernement progressiste-conservateur introduirait un crédit d'impôt pour les étudiants qui remboursent des emprunts en vertu du Programme canadien de prêts aux étudiants. Sous réserve que les intéressés travaillent au Canada, ce crédit annuel équivaldrait à 10 p. 100 au maximum du montant principal et serait consenti pendant les dix premières années suivant l'obtention du diplôme. Un gouvernement progressiste-conservateur consacrerait un financement régulier et prévisible à l'enseignement postsecondaire.
- Un gouvernement progressiste-conservateur mettrait fin à l'imposition des bourses.
- Un gouvernement progressiste-conservateur créerait l'Institut canadien pour l'apprentissage et la technologie, un nouveau centre national d'expertise et de recherche appliquée visant à encourager l'utilisation de la technologie dans l'apprentissage et l'enseignement aussi bien dans les écoles, les collèges et les universités que dans le secteur de l'éducation continue. L'Institut développerait et soulignerait par ailleurs le leadership canadien en matière de conception et de mise au point de matériel didactique exemplaire.

- Un gouvernement progressiste-conservateur établirait un programme de collaboration électronique sur les campus afin d'encourager les universités à développer conjointement des cours et des programmes faisant appel aux nouvelles technologies d'apprentissage. On mettrait particulièrement l'accent sur les programmes collectifs dans les technologies de l'éducation afin d'appuyer à la fois le secteur canadien du matériel didactique et la formation des étudiants diplômés qui seront nos futurs enseignants.
- Un gouvernement progressiste-conservateur mettrait sur pied la bibliothèque électronique canadienne de ressources d'apprentissage qui servira d'infrastructure à l'échange de matériel électronique d'apprentissage à l'échelle de tout le pays. Cette bibliothèque donnerait accès à des logiciels gratuits et à du matériel payant et donnerait lieu à des possibilités de distribution telles que des échanges coopératifs.

LES PERSONNES HANDICAPÉES

Il faut donner aux Canadiens et aux Canadiennes handicapés la possibilité de participer pleinement à la société canadienne.

- Un gouvernement progressiste-conservateur rendrait remboursable le crédit d'impôt pour personne handicapée. De cette manière, les personnes handicapées sans revenu imposable pourraient bénéficier du crédit remboursable.
- Un gouvernement progressiste-conservateur, en consultation avec les personnes handicapées et les organisations qui les représentent, élargirait la liste des dépenses médicales admissibles pour les travailleurs et travailleuses handicapés.
- Un gouvernement progressiste-conservateur réaffecterait des crédits budgétaires de Développement des ressources humaines Canada au traitement de l'arriéré actuel des demandes d'indemnisation pour invalidité en vertu du Régime de pensions du Canada.

L'ENVIRONNEMENT

Préserver la santé et le patrimoine environnemental des Canadiens et des Canadiennes, maintenant et pour l'avenir

« En deux mandats, les libéraux n'ont pas réussi à adopter un seul nouveau texte de loi important en matière d'environnement. Bon nombre des promesses environnementales contenues dans le Livre rouge des libéraux sont restées lettre morte. »

David Boyd, premier agrégé de la Chaire d'écorecherche en politique environnementale de l'Université de Victoria.
Toronto Star, le 28 avril 2000.

Le Parti progressiste-conservateur a toujours été convaincu qu'il était indispensable de maintenir un équilibre entre le progrès économique et le progrès humain pour disposer d'un environnement propre, sain et durable. Le Canada qui fut longtemps un chef de file mondial dans le domaine de l'environnement souffre actuellement d'un déficit écologique. Afin de réduire ce déficit qui va croissant, il est indispensable de prendre des initiatives visant à trouver le juste milieu entre le développement économique et les préoccupations concernant l'environnement et la santé humaine.

Protection de la santé humaine : Salubrité de l'air et de l'eau

L'environnement est le milieu vivant dont dépend la santé de nos enfants, de nos familles et de nos collectivités. De nombreuses études ont démontré que les populations vulnérables telles que les personnes âgées et les enfants sont plus susceptibles de souffrir de problèmes de santé après avoir été exposées à des substances toxiques telles que le smog, les produits chimiques et les pesticides. Santé Canada étudie actuellement la nocivité de telles substances sur les populations adultes seulement.

- Un gouvernement progressiste-conservateur mettrait la santé de nos enfants au centre de la législation environnementale. Nous réexaminerions les politiques environnementales existantes qui ont une incidence sur la santé humaine et nous veillerions à prendre des mesures pour bien protéger l'ensemble de la population canadienne en évaluant les risques pour la santé des personnes les plus vulnérables - les enfants et les personnes âgées.
- Un gouvernement progressiste-conservateur adopterait une loi sur la salubrité de l'eau qui rendrait obligatoire l'application de normes de qualité de l'eau potable pour la santé de la population canadienne, sur une base harmonisée avec les provinces et les territoires. Tous les habitants du Canada devraient bénéficier de la même sécurité quant à la salubrité de l'eau potable.
- Un gouvernement progressiste-conservateur inscrirait dans la loi, sur une base uniformisée avec les provinces et les territoires, les lignes directrices de Santé Canada sur l'eau potable. Ainsi, le non-respect des normes de salubrité par un réseau municipal d'approvisionnement en eau serait-il immédiatement divulgué au public. La transparence peut contribuer à rétablir la confiance des Canadiens et des Canadiennes dans leur système d'approvisionnement en eau.
- Un gouvernement progressiste-conservateur veillerait à diriger les investissements dans une infrastructure municipale écologique afin de garantir la salubrité de l'eau et une efficacité accrue des systèmes de gestion des déchets.
- Un gouvernement progressiste-conservateur chercherait à harmoniser avec les gouvernements provinciaux et territoriaux des normes sur l'entreposage des produits et sur les activités permises à proximité des puits municipaux ainsi que des réserves d'eau à ciel ouvert.

- Un gouvernement progressiste-conservateur adopterait une loi sur la salubrité de l'air imposant des normes de qualité de l'air sur une base uniformisée avec les provinces et les territoires.
- Un gouvernement progressiste-conservateur conclurait des ententes sectorielles avec l'industrie afin de fixer des cibles de réduction des émissions de divers types de polluants qui sont considérés comme un risque pour la santé de nos populations humaines les plus vulnérables. Plutôt que de laisser les industries fixer elles-mêmes leurs propres cibles ou de confier à Ottawa le soin de les imposer, un gouvernement progressiste-conservateur conclurait une série d'ententes négociées et exécutoires portant sur de multiples polluants.
- Des incitatifs financiers ou un traitement fiscal préférentiel encourageraient les divers secteurs à imposer des normes plus sévères dont le non-respect serait sanctionné par des pénalités. Cette méthode a permis d'éliminer le plomb de l'essence dans les années 1980 en encourageant les raffineries à investir dans les nouvelles technologies afin de respecter la nouvelle norme.
- Un gouvernement progressiste-conservateur encouragerait les conducteurs à acheter du carburant à faible teneur en soufre en réduisant, pour deux ans, de quatre cents le litre la taxe d'accise fédérale sur ces carburants.

Gestion plus moderne des pesticides

- Un gouvernement progressiste-conservateur déposerait une nouvelle loi sur les pesticides qui moderniserait la législation existant depuis une trentaine d'années. On évaluerait les niveaux d'exposition et la toxicité des pesticides en tenant compte de leurs effets sur nos populations les plus vulnérables.
- Un gouvernement progressiste-conservateur prendrait des initiatives afin de sensibiliser les Canadiens et les Canadiennes aux risques que comporte l'utilisation de pesticides dans le but, surtout, de réduire l'utilisation de pesticides à des fins esthétiques.

Espèces menacées

Dans ce domaine, nous adopterons une approche scientifique – il revient en effet aux scientifiques et non pas aux politiciens de déterminer quelles sont les espèces menacées d'extinction. Une telle approche assurerait que le gouvernement fédéral protège les espèces menacées « dans sa propre cour », sur les terres publiques et de compétence fédérale. De plus, elle reconnaîtrait que les coûts de la conservation ne devraient pas être supportés par une minorité – des dédommagements seraient consentis au besoin lorsque les autres initiatives de gestion responsable s'avèreraient insuffisantes.

- Un gouvernement progressiste-conservateur déposerait immédiatement à la Chambre des communes un projet de loi assurant la protection efficace des espèces en voie de disparition. Ce projet de loi encouragerait la gestion responsable et susciterait une myriade d'initiatives conjointes en vue d'assurer la survie des espèces menacées et leur coexistence avec les propriétaires des terres où elles vivent.

Changements climatiques

Face à la réduction de l'émission de substances polluantes le Canada se trouve dans une position tout à fait particulière en raison de son énorme masse continentale, de sa population relativement faible, de ses conditions hivernales et de son économie qui repose essentiellement sur l'exploitation des ressources naturelles. Le Canada doit néanmoins faire sa part pour réduire véritablement les émissions.

- Un gouvernement progressiste-conservateur donnerait l'exemple en matière d'approvisionnement en énergie verte.
- Un gouvernement progressiste-conservateur s'engagerait à moderniser les immeubles du gouvernement fédéral afin d'augmenter leur rendement énergétique en puisant dans le budget d'équipement existant du ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux.
- Un gouvernement progressiste-conservateur proposerait un traitement fiscal préférentiel et des incitatifs financiers dans le but d'encourager les consommateurs et l'industrie à utiliser des combustibles écologiques et à recourir à des sources d'énergie propres et renouvelables.

LUTTER CONTRE LA PAUVRETÉ AU CANADA

La pauvreté au Canada est un problème réel et croissant. La réduction et l'élimination de la pauvreté se traduisent par des avantages considérables tant pour les citoyens que pour l'ensemble du Canada. Les Canadiens et leurs gouvernements doivent donc se doter de la volonté politique nécessaire pour mettre en œuvre des solutions constructives.

La pauvreté ne doit pas être considérée simplement en termes fédéraux-provinciaux, elle doit plutôt être conçue comme un problème qui transcende les questions de champs de compétence.

Le problème des sans-abri au Canada est arrivé à un point critique et une réponse nationale faisant appel à la coopération de tous les gouvernements ainsi que du secteur des organisations sans but lucratif et du secteur des entreprises doit être trouvée immédiatement pour répondre aux besoins de ces sans-abri au Canada. Ces personnes, qui sont exclues de notre société et ne peuvent y participer, méritent des mesures réelles et concrètes.

- Un gouvernement progressiste-conservateur n'imposerait pas les Canadiens sur leur première tranche de revenu de 1 à 12 000 dollars. Cette mesure permettrait de retirer 2,3 millions de Canadiens à faible revenu des rôles d'imposition et représenterait une économie pour tous les contribuables.
- Un gouvernement progressiste-conservateur collaborerait avec les autorités gouvernementales provinciales, territoriales et municipales et le secteur des organisations à but non lucratif pour élaborer et mettre en œuvre une Stratégie nationale des sans-abri qui comporterait une gamme complète de mesures visant à éviter et à atténuer le problème des sans-abri au Canada.
- Un gouvernement progressiste-conservateur collaborerait avec les gouvernements provinciaux et territoriaux pour les aider à élaborer une série de mesures, qui seraient administrées par des organisations œuvrant dans le domaine de la santé mentale et par les personnes qui s'occupent des sans-abri, afin d'aider les Canadiens sans-abri à acquérir une plus grande autonomie personnelle et de faciliter leur réintégration dans la société. Ces mesures consisteraient notamment à fournir des services de santé mentale, un soutien communautaire, des traitements pour les toxicomanes, une aide à l'emploi et des logements.

Un bilan social canadien

Un bilan social permettrait de dégager la véritable efficacité des programmes sociaux fédéraux.

- Un gouvernement progressiste-conservateur s'engagerait à faire dresser un bilan social par un organisme sans lien de dépendance, analogue au Bureau du vérificateur général ou à celui du Commissaire à la protection de la vie privée ou du Commissaire à l'information, pour évaluer l'efficacité des dépenses fédérales consacrées aux programmes sociaux. Au sein de cet organisme de bilan social indépendant, on trouverait une représentation de tous les gouvernements du Canada ainsi que de tous les secteurs de la société canadienne, afin d'aider les Canadiens et leurs gouvernements à déterminer si leurs programmes sociaux sont des outils efficaces pour élaborer des solutions réalistes à l'immense problème que constitue la pauvreté au Canada. Les membres de cet organisme seraient nommés par le Parlement auquel ils soumettraient des rapports, et les résultats du bilan social seraient rendus publics. Cette initiative serait financée par une réaffectation de crédits du budget actuel de Développement des ressources humaines Canada.

NOTRE POPULATION VIEILLISSANTE

La population du Canada vieillit rapidement. Le Canada doit donc s'attaquer au problème et prendre des mesures pour que ses aînés puissent vivre leurs années de retraite dans la dignité.

Régime de pensions du Canada (RPC)

D'après des études récentes, environ 70 p. 100 des Canadiens âgés ont besoin du revenu d'un régime de pension public pour vivre. Les progressistes-conservateurs considèrent depuis toujours le RPC comme un élément fondamental du filet de sécurité sociale du Canada, comme une obligation que le gouvernement doit honorer.

En 1997, Ottawa et les provinces sont convenus d'apporter deux changements profonds au RPC. Premièrement, les fonds du RPC devaient être investis sur le marché et gérés par un organisme sans lien de dépendance, le Conseil de placement du Régime de pensions du Canada. On a critiqué la loi portant création de ce conseil car elle mettait en place une structure de gestion manquant de solidité et ne comportant pas suffisamment de freins et de contre-poids. La deuxième modification du RPC a consisté à faire augmenter les cotisations plus rapidement que prévu auparavant, mais en les plafonnant à 9,95 p. 100, niveau nécessaire pour assurer le financement à long terme du Régime. Cette hausse représentait un accroissement de 11 milliards de dollars des recettes annuelles des cotisations d'ici 2003.

Il faut aussi élaborer des politiques pour permettre à un plus grand nombre de Canadiens âgés ayant besoin de soins de rester chez eux, plutôt que de devoir séjourner dans des établissements coûteux où ils perdent de leur indépendance.

- Un gouvernement progressiste-conservateur doublerait le montant du crédit pour les Canadiens et les Canadiennes qui fournissent des soins à domicile à un parent, à un grand-parent ou à un membre handicapé de leur famille, le faisant passer à 800 dollars.
- Un gouvernement progressiste-conservateur ne relèverait pas les taux de cotisation au RPC au-delà des niveaux requis pour assurer la viabilité à long terme du Régime.
- Un gouvernement progressiste-conservateur exigerait que les membres de l'Office d'investissement du Régime de pensions du Canada soient des spécialistes des fonds de pension ou de l'investissement.
- Un gouvernement progressiste-conservateur confierait au vérificateur général la vérification des comptes de l'Office d'investissement du RPC.
- Un gouvernement progressiste-conservateur nommerait un ministre d'État aux personnes âgées afin de veiller à ce que tous les ministères tiennent bien compte des besoins spécifiques des personnes âgées.

INTENSIFICATION DU CONTENU CULTUREL CANADIEN

Les Canadiens et les Canadiennes s'attendent à ce que leurs expériences et leurs aspirations se reflètent dans les diverses formes d'expression culturelle des créateurs artistiques du Canada. Nos milieux culturels dans le domaine du cinéma, de la télévision, de la musique, des musées, de la création littéraire, des galeries ou des arts du spectacle contribuent énormément à la qualité de vie de tous les Canadiens. Et nos activités culturelles continuent de nous aider à nous définir en mettant en valeur notre existence et nos réalisations.

Nous sommes entrés dans l'ère de la convergence des technologies de l'information et des communications qui bouleversent les données de la distribution du contenu culturel. Le monde de l'Internet et les capacités de réseautage multi-média impliquent des modifications des rapports traditionnels qui unissent les gouvernements et les communautés culturelles aussi bien en tant que partenaires financiers qu'en tant qu'autorités de réglementation. À cet égard, le Canada a pu constater la place croissante qu'occupent les industries du cinéma et de la radiodiffusion dans notre économie et dans le milieu des travailleurs spécialisés et des créateurs.

Nous devons faire en sorte que ces talents continuent à s'exprimer au Canada et pour le Canada et accroître le contenu canadien dans les réseaux de distribution canadiens et mondiaux. Pour relever ce défi, il nous faut un leadership fédéral solide.

Le gouvernement libéral actuel a négligé d'intervenir dans des domaines essentiels de préoccupation, notamment :

- Gérer les répercussions des médias numériques et de l'Internet sur les droits de propriété intellectuelle.
- Adapter les règles d'accès aux fonds de production financés par la publicité et uniformiser les règles du jeu pour les radiodiffuseurs et les fournisseurs de services vidéo sur Internet.
- Réviser la mission et le rôle de Radio-Canada en tant que radiodiffuseur public s'adressant à toutes les régions de notre pays.
- Mettre à jour le rôle du CRTC dans l'industrie de la communication et de la radiotélévision du Canada au 21^e siècle.

Un gouvernement progressiste-conservateur :

- Présenterait de nouvelles mesures législatives sur les droits d'auteur qui serviraient à la fois les créateurs de contenu et les radiodiffuseurs et éditeurs.
- Lancerait un ensemble de règles modernes et équitables qui rationaliseraient et simplifieraient l'accès à des fonds pour la réalisation de films et d'émissions de télévision présentant de nouvelles œuvres canadiennes.

- Assurerait la pertinence de la mission et du rôle de la SRC dans toutes les régions du Canada.
- Procéderait à une révision du statut de l'organe de réglementation, le CRTC, pour adapter son mandat aux nouvelles réalités des industries de la communication et de la radiotélévision.
- Continuerait à appuyer les exemptions culturelles dans les accords commerciaux.

LES AUTOCHTONES

Élaborer des politiques pour répondre aux problèmes auxquels sont confrontés les Autochtones du Canada est à peu près la tâche de politique publique la plus complexe à laquelle sont confrontés aussi bien les gouvernements que la population toute entière du Canada. Le Parti progressiste-conservateur a entériné le droit inhérent des Autochtones du Canada à l'autonomie gouvernementale au sein du Canada.

Outre l'accès à l'autonomie gouvernementale par le biais de négociations avec les paliers fédéral et provinciaux de gouvernement, les Autochtones ont de nombreux problèmes à résoudre. Il s'agit notamment d'établir une solide base économique qui permettra aux Autochtones de croître, de s'épanouir et de jouir de leur présence au sein du Canada. Il faut accorder une attention toute particulière au rôle juridique et culturel des femmes autochtones dans le mouvement vers l'autonomie gouvernementale.

Les problèmes complexes auxquels se heurtent les jeunes Autochtones et les Autochtones qui vivent en milieu urbain, coupés de leur assise territoriale, sont parmi les plus urgents à affronter.

Plus de la moitié des Autochtones du Canada ont moins de 25 ans et vivent en ville. La plupart de ces jeunes vivent dans la pauvreté, seuls et désorientés.

Si les autorités gouvernementales ne prennent pas des initiatives importantes en partenariat avec les Autochtones du Canada, ces jeunes deviendront une génération perdue pour le Canada.

- Le gouvernement doit œuvrer plus énergiquement pour régler en collaboration avec les Autochtones les revendications territoriales et autres qui demeurent en suspens en veillant à ce que les Autochtones aient pleinement la possibilité de croître, de se développer et de prospérer au sein du Canada.
- Un gouvernement progressiste-conservateur collaborerait avec les Autochtones à la définition et à la formulation des droits des Autochtones sous forme de politique publique dans le cadre de négociations non conflictuelles, équilibrées et menées à la satisfaction des parties intéressées.

- Le Parti progressiste-conservateur estime que la démarche inefficace, paternaliste et coloniale suivie dans la *Loi sur les Indiens* doit faire place à une plus grande autonomie par le biais d'une éducation efficace, du développement économique, de la justice sociale et du contrôle local.
- Le Parti progressiste-conservateur estime que dans un souci d'équité et d'égalité, la *Charte* doit s'appliquer à l'autonomie gouvernementale des Autochtones.
- Le Parti progressiste-conservateur estime que l'autonomie gouvernementale des Autochtones doit se réaliser dans le contexte de la Constitution du Canada.
- Le Parti progressiste-conservateur estime que les gouvernements autochtones autonomes obtiennent de meilleurs résultats et sont plus responsables lorsque les bénéficiaires des services contribuent à en financer le coût. En donnant aux Autochtones le pouvoir de générer des recettes, on freinera aussi l'engrenage de la dépendance.

UNE SOCIÉTÉ MARQUÉE PAR LA DIVERSITÉ

Les Canadiens et les Canadiennes se réjouissent de la richesse d'une société au sein de laquelle vivent et travaillent des citoyens d'origines ethniques et culturelles variées. Ils reconnaissent et apprécient le fait que notre diversité se soit traduite par un enrichissement culturel et des ouvertures économiques.

Néanmoins, de nombreux Canadiens estiment qu'il vaut mieux laisser aux particuliers et aux familles le soin d'entretenir la culture personnelle et la composante ethnique. Les gouvernements ont un rôle évident à jouer dans la lutte contre la discrimination. Nous devons veiller à donner à tous les Canadiens des chances égales. Les gouvernements doivent refléter et respecter la diversité culturelle du Canada tout en reconnaissant qu'elle est un fait sociologique. Nous apprécions cette réalité et nous acceptons la nécessité d'encourager la compréhension et l'égalité des chances tout en assurant la promotion des valeurs communes à tous les Canadiens. La meilleure façon de promouvoir et d'appuyer cette diversité est de l'exprimer dans le cadre d'organisations communautaires dynamiques sous forme d'une adhésion active à la citoyenneté canadienne.

- Un gouvernement progressiste-conservateur se concentrerait sur la lutte contre la discrimination et la sensibilisation interculturelle par le biais de politiques encourageant la participation de tous les Canadiens.
- Un gouvernement progressiste-conservateur appuierait la croissance et le développement des valeurs partagées nécessaires à la création d'une citoyenneté canadienne dynamique et active.

LA JUSTICE

La sécurité des communautés est un principe fondamental dans une société civile et le gouvernement a le devoir de la garantir. Le gouvernement libéral a abdiqué la responsabilité qu'il avait de moderniser les lois canadiennes. Le système de justice pénale doit adopter des démarches insistant plus sur la prévention du crime et les besoins des victimes. Les Canadiens et les Canadiennes veulent avoir des réponses plus complètes et moins compliquées à la criminalité, des réponses qui prennent en compte l'influence de l'éclatement de la famille, des abus sexuels et physiques et de la négligence sur l'évolution du taux de criminalité. Nous devons concentrer nos efforts sur les délinquants violents en particulier.

- Un gouvernement progressiste-conservateur renforcerait et affirmerait la suprématie de l'organe législatif que constitue le Parlement et s'attaquerait aux problèmes difficiles dès qu'ils se présenteraient.
- Un gouvernement progressiste-conservateur rationaliserait la justice pour la rendre plus conviviale et plus exhaustive, améliorerait l'accès à la justice et la rendrait plus rapide.

Donner à la police les ressources nécessaires pour préserver la sécurité de la collectivité

GRC/SCRS

Depuis 1994, la Gendarmerie royale du Canada (GRC), force policière nationale du Canada, traverse une période difficile en raison de coupures budgétaires massives, de compressions de personnel, de la fermeture de centres de formation et de la suppression de détachements.

Les répercussions de ces compressions budgétaires se sont fait sentir dans tout le pays. Dans plusieurs régions, le nombre d'agents en fonction dans diverses collectivités a diminué, le budget de recrutement et le budget des salaires ont été bloqués pendant de nombreuses années, et le salaire moyen d'un agent de la GRC est aujourd'hui inférieur à celui de nombreux agents des forces de police municipales et provinciales.

En réponse aux restrictions budgétaires massives qui ont ralenti la lutte de la GRC contre le crime organisé, le Federal Bureau of Investigation (FBI) a intensifié sa présence au Canada de façon à compenser la pénurie de ressources financières, humaines et matérielles qui handicape notre police nationale. Il faut restaurer l'appui à notre police nationale, ses outils et sa dignité.

- Un gouvernement progressiste-conservateur mettrait en œuvre des politiques visant à améliorer les conditions de travail de la GRC et des services de police pour le bien de tous les Canadiens.
- Un gouvernement progressiste-conservateur affirmerait explicitement que notre priorité consiste à éliminer le

crime organisé, notamment le blanchiment d'argent, le trafic d'individus et la contrebande, la fraude et le crime informatique.

- Un gouvernement progressiste-conservateur assurerait la stabilité du financement de la GRC.
- Un gouvernement progressiste-conservateur affecterait des crédits à l'équipement, aux nouvelles technologies (et notamment à l'amélioration du CIPC et de la banque de données d'ADN), à l'embauche de nouveaux agents et au paiement des heures supplémentaires.
- Un gouvernement progressiste-conservateur reverrait la contribution du gouvernement fédéral au financement des services de police municipaux et provinciaux assurés par la GRC, qui représentent actuellement de 10 à 30 p. 100 de l'ensemble des services.
- Un gouvernement progressiste-conservateur réviserait les programmes de formation et de recrutement d'agents de la GRC pour veiller à ce qu'ils soient bien adaptés à la nouvelle réalité de la criminalité.

Les jeunes délinquants

De nombreux Canadiens ont acquis la conviction que les jeunes commettent beaucoup trop de crimes violents et qu'ils doivent en assumer plus la responsabilité. Il faut faire un effort plus intense de détection des jeunes à risque et veiller à mettre en place des stratégies d'intervention précoce. Il faut énoncer des lignes directrices plus claires en ce qui concerne les jeunes délinquants en milieu scolaire, et notamment informer les enseignants et le personnel scolaire sur le fonctionnement et les conditions des audiences des tribunaux. Les parents doivent être impliqués dans les actions en justice intentées contre des jeunes et doivent aussi dans certains cas être tenus de répondre des actes de leurs enfants.

- Un gouvernement progressiste-conservateur remplacerait la *Loi sur les jeunes contrevenants* par une nouvelle loi plus efficace reflétant les principes de justice fondamentaux suivants : la protection du public, la dissuasion et la réprobation d'une part et la rééducation de l'autre, et de plus grands pouvoirs discrétionnaires de recours à la justice réparatrice.
- Un gouvernement progressiste-conservateur collaborerait avec les provinces à la mise en place de stratégies d'identification et d'intervention précoce pour les jeunes à risque.
- Un gouvernement progressiste-conservateur passerait à un régime de partage 50/50 avec les provinces des frais des programmes de justice pour les jeunes, régime qui serait mis en place progressivement sur une période de cinq ans.

- Un gouvernement progressiste-conservateur établirait des lignes directrices claires pour la communication entre les écoles et le milieu juridique concernant les jeunes délinquants. Nous veillerons à ce que les parents participent à toutes les procédures judiciaires touchant de jeunes contrevenants.

Répertoire national des délinquants sexuels

L'expérience des États-Unis a montré que les répertoires permettent à la police d'identifier des suspects et de résoudre des affaires d'agression sexuelle plus rapidement. Les responsables de l'enquête de 1993 sur la mort du jeune Christopher Stephenson, âgé de 11 ans, ont recommandé que le gouvernement fédéral établisse un répertoire national des délinquants sexuels à risque élevé déjà condamnés précédemment et exige que tous les délinquants s'enregistrent auprès des autorités policières de la localité dans laquelle ils résident ou vont résider.

Bien que de récentes modifications apportées à la *Loi sur le casier judiciaire* permettent maintenant de communiquer certaines informations figurant au dossier de délinquants sexuels réhabilités à des personnes ou des organisations travaillant avec des enfants, un répertoire national des délinquants sexuels permettrait à la police de disposer d'un réseau informatisé national complet.

- Un gouvernement progressiste-conservateur établirait un répertoire national des délinquants sexuels.

Stratégie nationale de lutte contre la pornographie juvénile, la violence envers les enfants et les personnes âgées

La protection des citoyens les plus vulnérables doit être une pierre angulaire de toute société civilisée. Les Canadiens et les Canadiennes s'inquiètent de l'explosion de la pornographie juvénile sur l'Internet et de la pénurie de ressources de la justice pour réagir à ce problème. Dans un rapport annuel d'août 2000, le Service canadien des renseignements criminels (SCRC) souligne que « l'Internet a aidé les pornographes à présenter et promouvoir leur point de vue ». Le Parti progressiste-conservateur croit qu'il faut mettre en place une stratégie nationale pour réagir à la prolifération impressionnante de la criminalité dont sont victimes les enfants et les aînés.

- Un gouvernement progressiste-conservateur mettrait en œuvre une Stratégie nationale de lutte contre la pornographie juvénile et la violence envers les enfants et les personnes âgées qui comporterait plusieurs volets : apprendre aux enfants à utiliser l'Internet avec prudence, former les services de police au dépistage de la pornographie et remanier nos lois actuelles pour éviter qu'elles ne facilitent la prostitution faisant appel à des technologies de pointe.

Maintenir la sécurité dans nos communautés

L'augmentation du nombre de cas de violence dans nos communautés montre bien qu'il est essentiel de sanctionner adéquatement les infractions à main armée.

Actuellement, le *Code criminel* ne comporte pas de dispositions suffisamment dissuasives pour les délinquants qui portent une arme dissimulée, qui se servent d'une arme pour commettre un délit ou causer des dommages corporels à une autre personne. De même, le *Code criminel* n'accorde pas suffisamment d'importance aux effets de la violence ou des menaces de violence dans les vols avec violation du domicile.

Il faut effectuer plus fréquemment des prélèvements d'ADN au moment de l'arrestation, comme on le fait pour les empreintes digitales, afin de faciliter l'identification des criminels dans les affaires criminelles non résolues. Ces changements donneront à la police les outils nécessaires pour maintenir la sécurité dans nos communautés.

- Un gouvernement progressiste-conservateur élargirait la gamme de peines sanctionnant les actes criminels commis avec des armes à feu.
- Un gouvernement progressiste-conservateur créerait des délits distincts pour les vols avec violation du domicile, les attaques en bande et le recrutement d'enfants à des fins criminelles.
- Un gouvernement progressiste-conservateur élargirait la pratique du prélèvement d'ADN au moment de l'arrestation afin de faciliter l'identification des criminels dans les affaires criminelles non résolues.

Registre des armes d'épaule

Le Parti progressiste-conservateur s'est engagé à avoir des mesures législatives sur le contrôle des armes à feu qui permettent de prévenir et de sanctionner l'utilisation criminelle d'armes à feu. Elles doivent aussi mettre l'accent sur la sécurité dans la formation au maniement des armes à feu, leur utilisation, leur entreposage et leur transport. Il faut une approche fondée sur le bon sens et axée sur la sécurité pour remplacer un registre des armes d'épaule lourd et répressif.

Le Parti progressiste-conservateur a vigoureusement défendu des mesures législatives sur les armes à feu qui « éloignent toutes les armes des mauvaises mains et les mauvaises armes de toutes les mains » comme le démontre la mise en œuvre du projet de loi C-17. À en croire les promesses du gouvernement libéral actuel, ce système d'enregistrement envahissant et inutilisable ne devait coûter que 85 millions de dollars sur la période allant de 1995 à 2001. Cependant, le Centre canadien des armes à feu a dépensé 133,9 millions de dollars avant qu'un seul fusil soit

enregistré. Au mois de mars 1999, on avait dépensé 216 millions de dollars pour l'enregistrement des armes à feu. Le budget de fonctionnement annuel a atteint presque 100 millions de dollars cette année. Ce qui amène le coût total à plus de 300 millions de dollars, et l'ascension continue.

- Un gouvernement progressiste-conservateur supprimerait le système d'enregistrement des armes d'épaule et ferait appliquer des dispositions qui contrôlent l'utilisation criminelle et dangereuse des armes à feu.

Une place plus grande pour les victimes dans le système judiciaire

Les victimes doivent avoir une place plus grande dans le système judiciaire. Le gouvernement progressiste-conservateur précédent a adopté une loi qui aidait les victimes à obtenir plus de droits, comme le droit d'assister aux audiences de libération conditionnelle et de faire prendre en compte leurs déclarations aux audiences de libération conditionnelle et de détermination de la peine. Les victimes souffrent principalement d'un manque d'information et de l'absence d'un programme à leur intention. Plus précisément, il leur faut un défenseur indépendant lorsque le système judiciaire ne fonctionne plus. Les victimes doivent être mieux informées, pouvoir connaître les dates, les lieux et les résultats de toutes les rencontres importantes dans la procédure de libération conditionnelle, de même que la date d'élargissement et les conditions de mise en liberté. La Commission nationale des libérations conditionnelles devrait être tenue de consulter toutes les victimes et celles-ci devraient, si elles le souhaitent, avoir le droit d'être entendues par la Commission lors des audiences de libération conditionnelle.

- Un gouvernement progressiste-conservateur créerait un Bureau national de l'ombudsman des victimes qui disposerait d'un budget équivalent à celui du Bureau de l'enquêteur correctionnel afin de permettre aux victimes de se faire entendre au sein du système correctionnel et judiciaire fédéral.
- Un gouvernement progressiste-conservateur ferait une plus grande place aux victimes dans les audiences de libération conditionnelle en leur donnant la possibilité de présenter une intervention orale à la Commission nationale des libérations conditionnelles.
- Un gouvernement progressiste-conservateur étudierait le processus de nomination des membres de la Commission nationale des libérations conditionnelles afin de privilégier les qualifications plutôt que les relations politiques.

Mise en liberté méritée plutôt que libération d'office

Suivant le système actuel de libération d'office, le Service correctionnel du Canada libère d'office les délinquants aux deux tiers de leur peine. Beaucoup sont relâchés avant et la Commission des libérations conditionnelles n'examine que les cas d'infraction avec violence. Lorsqu'elle rend sa décision, la Commission ne tient pas toujours compte des attitudes négatives des délinquants devant être libérés d'office ni de leur refus de suivre un programme de réadaptation. En outre, la Commission n'est tenue de suivre aucun facteur clairement défini lorsqu'elle impose des conditions particulières à la libération d'un délinquant. Il est clair que le succès en matière de libération conditionnelle se fonde sur une évaluation des risques.

À la lumière de tout cela, nous estimons qu'une fois la peine purgée, il est indispensable d'améliorer le suivi, la surveillance et le traitement afin de réduire les risques de récidive et donc d'améliorer la sécurité publique. En fait, on pourrait continuer à utiliser la règle des deux tiers pour les libérations sans le faire de façon systématique. Tous les cas devraient faire l'objet d'un examen obligatoire, du style libération conditionnelle, peut-être en inversant la charge de la preuve. Le Parti progressiste-conservateur est fermement convaincu qu'un système de libération méritée plutôt que de libération d'office servirait mieux l'intérêt public. Les Canadiens et les Canadiennes veulent être sûrs que les délinquants sont prêts à réintégrer la société avant d'avoir droit à une libération d'office.

- Un gouvernement progressiste-conservateur remplacerait la libération d'office par un examen obligatoire dans lequel les délinquants devraient convaincre la Commission nationale des libérations conditionnelles qu'ils sont prêts à être libérés.

Une détermination de la peine logique

Les dispositions actuelles sur la détermination de la peine et la libération conditionnelle n'autorisent pas les peines consécutives pour des personnes reconnues coupables de meurtres multiples. Le Parti progressiste-conservateur estime que les délinquants doivent être tenus responsables des infractions qu'ils commettent. Actuellement, un criminel n'a rien à perdre en tuant plusieurs personnes puisque la durée de la peine et la période d'inadmissibilité à la libération conditionnelle restent inchangées. La vie des autres victimes semble n'avoir aucune valeur dans notre système judiciaire actuel.

D'un autre côté, il faudrait une plus grande latitude en matière de déjudiciarisation pour les auteurs d'infractions punissables sur déclaration sommaire de culpabilité. Les délinquants devraient pouvoir présenter un dédommagement ou effectuer des travaux d'utilité collective. Les victimes devraient avoir la possibilité de participer dans la mesure où elles le souhaitent.

- Un gouvernement progressiste-conservateur adopterait le principe de peines consécutives discrétionnaires pour les meurtres multiples.
- Un gouvernement progressiste-conservateur éliminerait la possibilité de peines conditionnelles pour certaines infractions figurant à l'annexe (infractions d'ordre sexuel ou avec violence).
- Un gouvernement progressiste-conservateur élargirait les pouvoirs des juges en matière de désignation de délinquants dangereux, sur la foi des preuves présentées.

- Un gouvernement progressiste-conservateur modifierait le système de détermination de la peine pour les infractions mineures de façon à affecter une plus grande partie des ressources du système juridique et correctionnel aux infractions avec violence ou aux cas de récidive. Nous donnerions une plus grande latitude en matière de déjudiciarisation afin que les auteurs d'infractions punissables sur déclaration sommaire de culpabilité soient orientés vers la justice réparatrice plutôt que vers les cours criminelles.

GOUVERNER AVEC INTÉGRITÉ

Réforme du Parlement – la Chambre des communes

Une réforme s'impose à la Chambre des communes. Le Parlement doit paraître plus utile et plus pertinent aux yeux des Canadiens et des Canadiennes. Nous croyons en un gouvernement responsable et en une démocratie représentative. Malheureusement, l'influence individuelle des députés a beaucoup diminué. C'est mauvais pour la démocratie canadienne. Pour remédier à cela, nous devons réaffirmer le pouvoir des députés individuels afin qu'ils puissent véritablement représenter les intérêts de leurs électeurs et jouer un rôle significatif dans l'élaboration de la politique publique.

Il est temps de réformer la Chambre des communes afin de permettre aux députés de participer efficacement au processus d'élaboration des politiques et d'avoir les outils nécessaires pour tenir le gouvernement responsable.

- Un gouvernement progressiste-conservateur rétablirait le pouvoir ainsi que le devoir redditionnel démocratique du Parlement en permettant un plus grand nombre de votes libres à la Chambre des communes et en limitant certains pouvoirs de nomination du premier ministre.
- Un gouvernement progressiste-conservateur rendrait au Parlement la compétence d'exiger des comptes du gouvernement en lui permettant d'examiner de près le budget des dépenses d'un certain nombre de ministères du gouvernement, choisis par l'opposition, sans fixer de limite dans le temps.
- Un gouvernement progressiste-conservateur introduirait des dispositions législatives complètes sur la protection des dénonciateurs.
- Un gouvernement progressiste-conservateur mettrait sur pied un système selon lequel les députés à la Chambre des communes ne pourraient voter sur des modifications à leur régime de rémunération et d'avantages sociaux que si celles-ci interviennent après des élections ultérieures.
- Un gouvernement progressiste-conservateur exigerait que le commissaire à l'éthique fasse rapport au Parlement plutôt qu'au premier ministre, comme c'est le cas à l'heure actuelle.

Réforme du Parlement – le Sénat

Le Sénat du Canada a un rôle important à jouer dans le processus législatif. De nombreux Canadiens et Canadiennes ont émis des réserves sur la méthode de sélection des sénateurs. En attendant que les discussions constitutionnelles avec les provinces au sujet de la réforme du Sénat portent leurs fruits, nous chercherons à améliorer l'efficacité de l'institution en apportant des changements qui ne nécessitent pas de modification constitutionnelle.

- Un gouvernement progressiste-conservateur croit que le Sénat remplit des fonctions importantes qui ne peuvent être assurées par la Chambre des communes, comme l'examen approfondi de projets de loi et de règlements, et l'étude à long terme de questions complexes.
- Un gouvernement progressiste-conservateur estime que le Sénat joue un rôle précieux en faisant contrepoids au pouvoir du premier ministre et du Cabinet.
- Un gouvernement progressiste-conservateur considère que la réforme du Sénat doit prévoir : a) Un renforcement du rôle du Sénat en tant qu'organe représentatif des intérêts provinciaux et territoriaux grâce à un remaniement de certains des comités existants ou à la création de nouveaux comités pour porter attention aux domaines d'activité fédérale relevant de la compétence exclusive ou concurrente des provinces. b) Un élargissement du rôle du Sénat dans l'examen de diverses nominations fédérales, comme celles des juges et du gouverneur et des administrateurs de la Banque du Canada.
- Pour un gouvernement progressiste-conservateur, la réforme constitutionnelle du Sénat en vertu de la formule générale (sept provinces représentant 50 p. 100 de la population plus le gouvernement fédéral) comporterait :
 - a) l'élection des sénateurs;
 - b) un rééquilibrage des pouvoirs constitutionnels du Sénat pour parvenir à l'objectif de participation provinciale, territoriale et régionale au processus législatif fédéral et pour assurer la suprématie de la Chambre des communes afin d'éviter des impasses et l'instabilité politique; et
 - c) une répartition des sièges à parts égales entre les provinces et les territoires, après discussion quant aux nombres en question.

LE NORD CANADIEN

Il est temps d'achever la construction du Canada d'un océan à l'autre et de donner aux trois territoires du Nord l'occasion de devenir des partenaires à part entière de la Confédération. Le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut devraient être autorisés à accéder à un gouvernement pleinement responsable; ce sont leurs citoyens qui seront les mieux à même de déterminer le rythme et le mode du changement constitutionnel des trois territoires du Nord par le biais de leurs gouvernements et assemblées législatives démocratiquement élus.

- Un gouvernement progressiste-conservateur éliminerait progressivement la Direction des affaires du Nord du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien conformément à un calendrier de transfert des pouvoirs aux trois gouvernements respectifs du Nord établi avec l'accord des territoires.

LA PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE À L'ÈRE ÉLECTRONIQUE

Confrontées au déferlement de l'Internet et à l'explosion du commerce électronique, les organisations commerciales internationales s'efforcent frénétiquement de rester à la pointe du progrès. Des organisations commerciales telles que l'Union européenne, l'Organisation mondiale du commerce et l'Organisation pour la coopération et le développement économiques ont élaboré et mis en œuvre des orientations stratégiques sur la technologie de l'information. Les décisions de politiques de ces organisations ont des retombées importantes sur le Canada. La directive de 1995 de l'Union européenne concernant la mise en œuvre de lois sur la protection des renseignements privés interdit aux États membres de l'Union européenne de commercer avec des pays qui ne se sont pas dotés d'une législation analogue sur la protection des renseignements privés.

- Un gouvernement progressiste-conservateur reconnaîtrait le rôle que doit jouer le gouvernement dans la protection à la fois du secret et de la confidentialité des communications numériques. Un gouvernement progressiste-conservateur collaborerait avec les provinces à la mise au point d'un code complet de sécurité et de protection des renseignements privés pour les communications électroniques.
- Un gouvernement progressiste-conservateur veillerait à ce que le Canada joue un rôle actif dans la création d'un sceau ou d'une marque de commerce internationalement reconnus et respectés destinés à protéger les consommateurs et dans l'établissement d'une tribune de règlement des différends.

UN GOUVERNEMENT EN DIRECT

Le gouvernement fédéral s'est déjà engagé sur la voie de l'ère électronique, mais il est important qu'il informatise toutes ses écritures. Une telle initiative est essentielle pour assurer la croissance économique future du Canada et déclencher le passage des petites et moyennes entreprises au commerce électronique.

- Un gouvernement progressiste-conservateur adopterait des systèmes de paiement électroniques, jouerait un rôle dans la recherche et éduquerait et équiperait l'administration pour qu'elle puisse fonctionner en direct, ce qui permettrait de proposer en direct tous les programmes et services fédéraux d'ici 2002.
- Un gouvernement progressiste-conservateur utiliserait les informations et les technologies des télécommunications les plus récentes pour permettre aux chercheurs et aux décideurs politiques fédéraux de vivre et de travailler plus près des sujets et des collectivités qu'ils servent.

LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE

Au cœur de la politique étrangère de tout pays, on trouve un tronc commun de fonctions interdépendantes, notamment la participation à des institutions multilatérales et internationales, les relations diplomatiques et l'aide publique au développement.

Avoir une politique étrangère, ce n'est pas seulement avoir une politique commerciale et siéger à des conseils internationaux. Le capital d'influence que le Canada possède sur la scène planétaire doit être constamment raffermi.

Avant 1993, le Canada insistait sur deux valeurs dans ses relations internationales. La première était la notion de communauté, notre respect pour les différences et les identités ethniques. La seconde était notre engagement à respecter des règles de conduite qui transcendaient les différences et permettaient l'élaboration de normes communes de traitement mutuel des pays et de leurs habitants.

Nous avons du succès parce que les règles que nous proposons étaient perçues comme des règles justes. Le Canada définissait ses intérêts nationaux de manière plus large et moins égoïste que beaucoup d'autres pays. Grâce à cette vision moins étroite de notre place dans le monde, nous exerçons une influence plus profonde sur l'échiquier international.

Le Canada est directement intéressé à l'avènement d'un monde moins turbulent, moins dangereux et plus sûr. Notre gouvernement doit être prêt à affronter les véritables problèmes internationaux de politique, de sécurité et de développement.

- Un gouvernement progressiste-conservateur intégrerait les politiques du Canada en matière de relations internationales, de commerce et de développement

international afin de regrouper les intérêts économiques du pays et la promotion des droits humains et de la liberté individuelle.

- En collaboration avec d'autres pays et en participant à des organisations internationales dans le cadre d'un gouvernement progressiste-conservateur, le Canada jouera un rôle proactif dans les affaires mondiales, notamment dans les domaines suivants :
 - amélioration de la croissance économique des pays en développement;
 - défense des droits humains;
 - maintien de normes élevées en matière d'aide au développement ;
 - gestion des ressources océaniques et des ressources d'eau douce à l'échelle planétaire;
 - prise de mesures pour corriger les dégradations environnementales et mise en place de normes internationales;
 - atténuation des frictions internationales; et
 - promotion d'une interdépendance économique reposant sur un accroissement des échanges internationaux et le recul de l'isolationnisme.
- Un gouvernement progressiste-conservateur veillerait à ce que l'aide publique au développement encourage les pays à devenir et à demeurer autosuffisants.

LA DÉFENSE

Depuis la fin de la guerre froide, le Canada évolue au sein d'un système international incertain et caractérisé par une mouvance rapide. Les États-Unis demeurent la seule superpuissance, mais la Chine, la Russie et diverses puissances régionales peuvent lui contester ce rôle. En outre, la population mondiale qui s'accroît de plus en plus subit de nouvelles pressions car les approvisionnements alimentaires et d'autres ressources, notamment l'eau douce, diminuent. Outre ces pressions, les tensions ethniques et religieuses divisent les populations, et dans certains cas cette situation s'est traduite par la désintégration des États et le déclenchement soudain de crises humanitaires et de guerres. La communauté internationale s'inquiète aussi de plus en plus de la prolifération des armes de destruction massive, du terrorisme international, de l'immigration illégale et du trafic de drogues. Le Canada est un des principaux acteurs de la nouvelle économie mondiale et à ce titre, le Canada et les

Canadiens ont des intérêts dans la planète toute entière. L'isolement n'est pas une option envisageable pour le Canada. Les Canadiens ont besoin de forces militaires de combat puissantes, robustes et polyvalentes pour assurer la sécurité de notre population et consolider notre diplomatie et la stabilité mondiale dans le cadre d'opérations de maintien de la paix.

- Un gouvernement progressiste-conservateur s'engagerait à assurer un financement suffisant pour conserver des forces adéquates, lancer des initiatives d'amélioration de la qualité de la vie et acheter des équipements nouveaux pour les Forces canadiennes, tous ces éléments étant essentiels pour assurer une politique de défense raisonnable.
- Un gouvernement progressiste-conservateur accorderait au ministère de la Défense nationale un financement annuel immédiat pour les cinq prochaines années afin de lui permettre de maintenir ses capacités actuelles et de mettre en œuvre les programmes d'immobilisations à long terme envisagés. Nous serions en faveur de l'acquisition de produits disponibles dans le commerce à chaque fois que c'est possible.
- Un gouvernement progressiste-conservateur achèterait des hélicoptères maritimes modernes et efficaces conformément à l'exposé amélioré des besoins du Ministère : un appel d'offres ouvert et équitable sur la base du meilleur rapport qualité-prix pour le contribuable canadien.
- Un gouvernement progressiste-conservateur reconnaîtrait les sacrifices que doivent consentir les membres des Forces armées et leurs familles à tous les niveaux. Nous sommes fermement convaincus de la nécessité de fournir aux Forces armées un soutien financier pour leur permettre d'octroyer à leurs membres un niveau de salaire satisfaisant, des prestations médicales et autres, notamment des allocations de logement au besoin, et des congés adéquats pour leur permettre de s'absenter de leur station ou de leur théâtre d'opérations.
- Un gouvernement progressiste-conservateur élaborerait des politiques cohérentes à l'égard des Forces armées canadiennes afin de donner aux dirigeants militaires une orientation et un objectif généraux tout en leur donnant le pouvoir de prendre des décisions opérationnelles stratégiques.
- Un gouvernement progressiste-conservateur créerait un poste d'inspecteur général indépendant au ministère de la Défense nationale.
- Un gouvernement progressiste-conservateur veillerait à ce que les deux Chambres du Parlement aient l'occasion de discuter le plus tôt possible de la participation du Canada à une intervention militaire ou à une opération dans le

contexte d'un conflit extérieur et de donner leur accord à ces interventions. Il s'agirait notamment des missions de maintien et de rétablissement de la paix, pour lesquelles le gouvernement exposerait clairement les intérêts du Canada et la portée de son intervention.

- Un gouvernement progressiste-conservateur établirait une base terrestre en Colombie-Britannique pour aider les pouvoirs civils en cas de catastrophes naturelles telles que tremblements de terre, tempêtes, etc.
- Un gouvernement progressiste-conservateur poursuivrait énergiquement les gouvernements étrangers pour qu'ils nettoient complètement les sites militaires abandonnés et leur factureraient les montants que ce nettoyage a coûté jusqu'à présent au gouvernement canadien, qui ferait la même chose réciproquement.

LES ANCIENS COMBATTANTS

- Un gouvernement progressiste-conservateur traiterait tous les anciens combattants avec respect et élaborerait une Déclaration des droits des anciens combattants pour que tous les différends impliquant des anciens combattants soient réglés rapidement, équitablement et sur la base de présomptions favorables aux droits des anciens combattants.
- Un gouvernement progressiste-conservateur veillerait à ce que les anciens combattants ayant participé aux guerres ou aux opérations de maintien de la paix du Canada touchent leurs prestations d'anciens combattants et de soins de santé en temps opportun.
- Un gouvernement progressiste-conservateur procéderait à un examen complet des hôpitaux d'anciens combattants pour s'assurer qu'ils répondent aux besoins des anciens combattants.



**Parti progressiste-conservateur
du Canada**

Coordonnées

**Bureau national
275, rue Slater, bureau 501
Ottawa (Ontario)
K1P 5H9**

**Téléphone : (613) 238-6111
Télécopieur : (613) 238-7429
Courriel : pcinfo@pcparty.ca
Site Web : www.pcparty.ca**